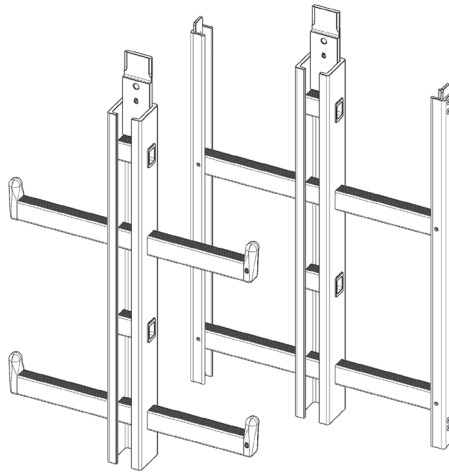


# Manuel d'installation et de maintenance



## Échelles en aluminium Söll GlideLoc® système antichute

EN 353-1:2014+A1:2017

Y-échelles à longeron, aluminium anodisé

Y-Échelle double, aluminium anodisé

Butées

Repose-pieds rabattables

Repose-pieds pivotant

Plaque de recouvrement en aluminium pivotante

Plaque de recouvrement pour l'accrochage

Section de sortie

Section de sortie rotative

Rail de transfert déformé

Sortie de toit pivotant

Table tournante

Table tournante Ho-Ver

Dispositif d'entrée d'arbre

Échelle d'insertion

Section amovible de l'échelle

Ref./Part No.

YAL

ZAL

26026, 11634, 50165873-001

RP-KAL

15391, 16547

BL-ALKL

BL-STZE

AV-AL

UV-AL

UEBERSTIEG

23144, 24946

15299, 20793

23892

17410

*voir catalogue*




22404, 24360

# Index

1	INTRODUCTION	4
1.1	Description du produit	5
1.2	Composants compatibles	6
1.3	Protection fournie par le système antichute	6
1.4	Performance	6
1.5	Limites et capacités	7
1.6	Formation	7
2	INFORMATIONS DE PRÉ-UTILISATION	8
2.1	Transport, entreposage et emballage	8
2.2	Contrôles de pré-utilisation	8
2.3	Inspection avant l'installation	8
2.4	Notions de base pour l'installation	9
2.4.1	Informations générales	9
2.4.2	Couple de serrage	9
2.4.3	Personnel et équipement requis pour un montage facile	10
2.4.4	Marquage de l'échelle	10
2.4.5	Fixation des échelles temporaires	10
2.5	Instructions d'installation	11
2.5.1	Sections de l'échelle	11
2.5.2	Butées et renforcement	12
2.5.3	Extrémité de l'échelle supérieure avec et sans armature de rail	13
2.5.4	Repose-pieds rabattable et pivotant	14
2.5.5	Plaque de recouvrement en aluminium pivotante articulée gauche / droite)	15
2.5.7	Section de sortie	18
2.5.8	Section de sortie rotative	19
2.5.10	Sortie de toit pivotant gauche/droit	21
2.5.11	Table tournante à 4 supports de fixation	22
2.5.12	Table tournante avec support	24
2.5.14	Dispositif d'entrée d'arbre	26
2.5.15	Échelle d'insertion	27
2.5.16	Échelle d'insertion pour l'accrochage à partir du haut	29
2.5.17	Section amovible de l'échelle	30
3	UTILISATION	32
3.2	Utilisation du système antichute	32
3.3	Procédures d'urgence	32
4	INFORMATION ET MAINTENANCE APRÈS UTILISATION	33
4.1	Nettoyage	33
4.2	Inspection	33
4.3	Réception et inspections régulières	34
4.4	Réparation	34
5	DIVERS	35
5.1	Identification	35
5.2	Organisme notifié	35
	ANNEXE 1 : Liste de contrôle d'approbation et d'inspection	36
	ANNEXE 2 : Inspections et réparations	42
	Autres remarques	43

**GARDEZ CE MANUEL POUR UNE UTILISATION FUTURE -**  
**NE PAS JETER !**

**Explication des symboles**

	<p><b>Danger!</b> Une manipulation incorrecte ou négligente pourrait entraîner des accidents conduisant à des chutes menant à des blessures ou même la mort.</p>
	<p><b>Attention !</b> La non-conformité pourrait entraîner des blessures graves.</p>
	<p><b>Important!</b> Des informations utiles et des conseils d'utilisateur sont donnés ici.</p>

# 1 INTRODUCTION

Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co.KG (le « Fabricant ») fournit par son système Söll GlideLoc un rail de guidage vertical qui peut être appliqué dans plusieurs options et matériaux. Ce manuel se réfère à l'installation et à l'utilisation des rails de guidage Söll GlideLoc à titre **d'échelle en aluminium** avec des produits auxiliaires facultatifs.

Tous les produits mentionnés dans ce manuel se trouvent dans le Guide de sélection technique de Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG.

Les produits contenus dans ce manuel sont classés comme équipements de protection individuelle de classe III (EU 2016/425).

**Avant d'installer et d'utiliser ce système, vous devez lire et comprendre ce manuel d'instructions et toutes les instructions supplémentaires fournies pendant la formation à l'installation ou fournies avec le système au moment de l'expédition.**

**N'installez pas cet équipement ou ne modifiez pas ce système, sauf si vous êtes bien formé pour le faire.**

Remarque : La société d'exploitation d'un système anti-chute vertical doit s'assurer que les manuels d'instruction

- sont conservés dans un endroit sûr et sec près du système
- sont toujours conservés dans un endroit facilement accessible, connu de tous les utilisateurs du système.

Ces instructions sont fournies dans la (les) langue(s) des pays dans lesquels le fabricant vend le système Söll GlideLoc. Pour préserver la sécurité des installateurs et des utilisateurs, le système Söll GlideLoc ne doit pas être utilisé dans aucun pays dans lequel ces instructions ne sont pas disponibles dans la langue locale. Si un revendeur vend le système Söll GlideLoc dans un tel pays, le revendeur est responsable de traduire ces instructions dans la (les) langue(s) pertinente(s).



**Danger!**

**Le non-respect de ces instructions d'utilisation peut entraîner des blessures graves ou la mort !**

Le fabricant de ce produit est Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG, Seligenweg 10, 95028 Hof, Allemagne.

Pour toute question ou préoccupation technique, veuillez trouver nos coordonnées ci-dessous. Pour des raisons liées à la garantie, contactez votre concessionnaire.

## Contact

Pour l'Europe du sud : Services Client Système (Vierzon, France)  
Honeywell Fall Protection France, 35-37 rue de la Bidauderie, 18100 Vierzon, France

- Phone: +33 248 53 00 80
- Email: [lignedevie@honeywell.com](mailto:lignedevie@honeywell.com)

Pour l'Europe du nord : Services Client Système (Hof, Allemagne)  
Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG, Seligenweg 10, 95028 Hof, Germany

- Phone: +49 9281 8302 0
- Email: [scs-hof@honeywell.com](mailto:scs-hof@honeywell.com)

## 1.1 Description du produit

Söll GlideLoc est un système de rail de guidage vertical répondant à la norme EN 353-1. Le système protège les personnes qui montent ou descendent contre les chutes de hauteur tout en leur offrant une grande liberté de mouvement.

Ce manuel se réfère à l'installation et à l'utilisation des rails de guidage Söll GlideLoc à titre **d'échelle en aluminium** avec des produits auxiliaires facultatifs optimaux (« Composants ») à propos desquels voir la section 1.2.

Des supports de montage spéciaux doivent être utilisés pour fixer le système Söll GlideLoc sur la sous-structure lorsqu'il est utilisé comme rail pour les échelles.

Un dispositif antichute spécial Söll GlideLoc à guidage (ci-après dénommé « dispositif antichute ») doit être utilisé pour raccorder l'utilisateur au rail d'ancrage de l'échelle. Des butées fixes ou flexibles doivent être utilisées pour fixer le dispositif antichute en vue d'empêcher un désengagement involontaire du rail.

Les échelles peuvent être installées dans différentes configurations et permettent l'assemblage avec des composants tels que des repose-pieds, des sections de sortie ou des tables tournantes.

Les composants du système antichute SöllGlideLoc sont (fig 1.1):

- 1:Échelle avec rail d'ancrage
- 2:Raccord
- 3:Butée rigide
- 4:Dispositif antichute (manuel d'utilisation séparé)
- 5:Dispositif antichute (manuel d'utilisation séparé)
- 6:Support de montage
- 7:Repose-pieds

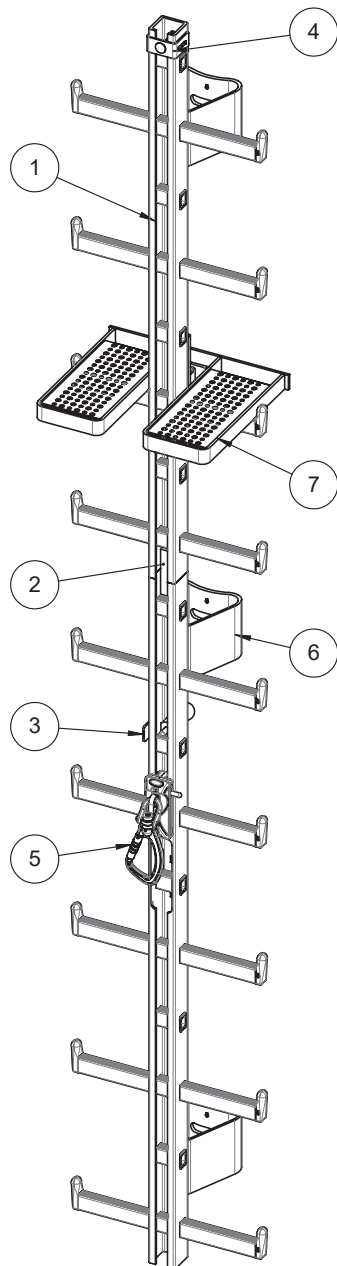


Fig 1.1: Composants typiques du système antichute Söll GlideLoc

## 1.2 Composants compatibles

Söll GlideLoc est conçu pour être combiné avec des composants tels que des échelles, des tables tournantes, des repose-pieds, des sections de sortie et d'autres comme décrit ici. Comme indiqué à la section 1.1, un dispositif antichute Söll GlideLoc est nécessaire pour raccorder un utilisateur au rail d'ancrage. Les dispositifs antichutes Söll GlideLoc sont uniquement certifiés CE par le fabricant en vue d'une utilisation avec des rails Söll GlideLoc et le fabricant ne garantit donc pas que les dispositifs antichutes de tout autre fabricant fonctionnera en toute sécurité avec le Système Söll GlideLoc.

Tous les composants conçus pour être utilisés dans un système antichute vertical Söll GlideLoc se trouvent dans le Guide de sélection technique.

Le système Söll GlideLoc doit être utilisé uniquement en combinaison avec des harnais d'antichute conformes à la norme EN 361. Seules les élingues ou les anneaux certifiés du dispositif antichute (marquage « A ») doivent être utilisés pour fixer le dispositif antichute au harnais antichute.



**Danger!**

**Le non-respect de ce qui précède exposera l'utilisateur aux risques de chute de hauteur !**

**Reportez-vous également aux instructions d'utilisation d'autres équipements de protection individuelle qui peuvent être utilisés en combinaison avec un système Söll GlideLoc.**

## 1.3 Protection fournie par le système antichute

L'objectif du système antichute vertical SöllGlideLoc est d'empêcher la chute d'un utilisateur lors de la montée ou de la descente ou de sa position de travail à haute altitude et de le protéger contre les blessures graves ou la mort causée par une chute de hauteur.

## 1.4 Performance

Le système antichute vertical a été testé conformément à la norme EN 353-1:2014+A1:2017 et est par conséquent équipé selon l'essai de type pour une force statique de 15 kN. La distance minimale est de 3 mètres entre chaque utilisateur mais au moins deux fois la distance de fixation maximale.

Le système antichute vertical est censé être installé en permanence sur une sous-structure qui doit satisfaire aux exigences appropriées, calculées en fonction de l'utilisation prévue du système.

Veillez noter que pour les deux premiers mètres, l'utilisateur peut ne pas être protégé contre des chocs avec le sol et une précaution particulière est nécessaire lors de l'ascension ou de la descente.

## 1.5 Limites et capacités

La plage de température de fonctionnement autorisée se situe entre **-40° C et + 60° C**.

Lorsqu'il n'est pas utilisé, la température ambiante ne doit pas dépasser 100° C.

Le poids minimal de l'utilisateur ne doit pas être inférieur à **40 kg**. Le poids maximal de l'utilisateur y compris les vêtements et l'équipement ne doivent pas dépasser **140 kg**. Veuillez vous référer aussi au marquage sur le dispositif antichute.

Pour plus de détails sur les limitations et capacités, consultez la section « **2.4 Installation** ».

**Le système antichute Söll GlideLoc n'est pas destiné à être utilisé dans les parcs d'attractions et d'activité.**

**Le système antichute Söll GlideLoc ne doit pas être utilisé pour le transport ou le levage de charges..**

**Danger!**



**Le non-respect de ces dispositions exposera l'utilisateur aux risques de chute de hauteur !**

## 1.6 Formation

L'installation des produits définis ici doit être menée par des personnes qualifiées qui ont une formation et des connaissances appropriées pour assurer une installation correcte du système.

Pour la sécurité de ceux qui utilisent le système antichute Söll GlideLoc et qui travaillent avec celui-ci, il est important qu'ils soient physiquement en forme et ne soient pas sous l'influence de médicaments, de drogues ou d'alcool.

L'opérateur d'un système antichute est en charge de la formation / introduction des utilisateurs et est responsable de ces derniers selon l'utilisation sécurisée d'un tel système. Le fabricant du système antichute Söll GlideLoc offre une formation appropriée aux termes de sa liste de prix actuelle.

Les utilisateurs du système antichute Söll GlideLoc doivent être formés à son utilisation sécurisée par l'opérateur. Une formation appropriée par le fabricant peut être proposée.

L'utilisateur et l'opérateur doivent se renseigner sur l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle (EPI) utilisés dans le cadre du système antichute Söll GlideLoc, les protégeant contre les chutes de hauteur. Comprendre le mode de fonctionnement de cet EPI. En cas de doute, évitez de prendre tout risque et contactez le fabricant de l'EPI correspondant.

**En plus des formations fournies ici pour l'installation et l'utilisation du système antichute Söll GlideLoc et des EPI connectés, nous conseillons aux utilisateurs de se familiariser avec les règles de prévention d'accidents et de sécurité pertinentes (par exemple, la loi locale, les directives internes de l'entreprise) et de les respecter. S'il y a des contradictions entre les documents individuels, contactez Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG.**

## 2 INFORMATIONS DE PRÉ-UTILISATION

### 2.1 Transport, entreposage et emballage

Assurez-vous que les composants de Söll GlideLoc soient transportés et entreposés dans un endroit propre, sec et ventilé, sans exposition aux fumées. Évitez l'atmosphère corrosive, surchauffée ou gelée ou d'autres effets environnementaux qui pourraient nuire à la fonctionnalité de l'équipement.

Les composants du système en acier inoxydable sont livrés en finition décapée à la sortie d'usine. Veillez à ce que l'entreposage et le traitement ultérieur conviennent à l'acier inoxydable.

Assurez-vous que les composants du système ne seront pas endommagés pendant les activités d'entreposage et de transport. Ne jetez ni ne laissez tomber aucune pièce du système !

Pour éviter tout dommage, défaut ou perte de pièces, les composants du système doivent être transportés et entreposés dans leur emballage d'origine.

### 2.2 Contrôles de pré-utilisation

Assurez-vous que le système antichute Söll GlideLoc soit inspecté avant chaque utilisation. Le système antichute doit être en parfait état de fonctionnement et doit fonctionner correctement avant et pendant toute utilisation de l'appareil. Assurez-vous que le système et les composants ne soient pas déformés ou endommagés.

Le système antichute ne doit pas être utilisé en cas de chute, si des défauts sont détectés ou s'il existe des doutes sur le fait que le système peut être utilisé en toute sécurité. Le système doit être retiré du service jusqu'à ce qu'une personne ou un organisme autorisé (tel que défini au chapitre « **4 Information et maintenance après utilisation** » ) confirme par écrit que le système est apte à être utilisé. En cas de doute ou si nécessaire dans les circonstances mentionnées ci-dessus, le dispositif antichute doit être renvoyé au fabricant.

Avant chaque utilisation, vérifiez si la butée au point d'accès fonctionne parfaitement : (i) Tirez le bouton sphérique ; (ii) laissez le bouton sphérique aller, et (iii) la goupille de verrouillage doit se verrouiller automatiquement dans la position initiale. Sinon, veuillez contacter l'opérateur pour obtenir de l'aide.

Avant chaque utilisation, vérifiez que vos équipements de protection individuelle comme le cordon avec amortisseur et / ou harnais antichute et casque soient prêts à être utilisés et qu'ils sont utilisés dans des conditions de travail sûres.

**Avant toute utilisation, vérifiez que le dispositif antichutes soit exempt de tout dommage (déformations, fissures, etc.). Suivez les instructions du manuel du dispositif antichutes.**

### 2.3 Inspection avant l'installation



#### Attention !

**Avant l'installation, un ingénieur ou un technicien qualifié doit vérifier si la sous-structure sur laquelle le système Söll GlideLoc doit être monté peut résister à la contrainte (voir la section « 1.4 Performance ») résultant d'une chute et certifier ce fait (certificat de stabilité).**

Les instructions d'installation et les suggestions d'installation du fabricant selon la norme EN 353-1 doivent être suivies au moment de l'installation.



## 2.4 Notions de base pour l'installation

### 2.4.1 Informations générales

#### a) Planification de projet

La planification du projet doit être effectuée avant l'installation, y compris un certificat de stabilité. L'installation doit être inspectée par une personne qualifiée, les tolérances doivent être déterminées et des dessins précis doivent être préparés. Cette planification de projet permet de déterminer les types de fixation appropriés qui peuvent être dérivés des éléments techniques suivants : la qualité des sous-structures, les éventuelles distances de fixation de l'échelle et le nombre d'utilisateurs prévus pour utiliser le système antichute en même temps.

#### b) Installation sur site

Respectez les règles de prévention d'accidents et de sécurité en vigueur du pays respectif pendant l'installation. Suivez les consignes d'installation de la norme EN 353-1 la plus récente et des normes techniques généralement acceptées. Il est recommandé que l'installateur et le client coordonnent la planification de l'installation en fonction des résultats de la planification du projet et de l'inspection du site d'installation.

Les composants doivent être manipulés avec soin. Les rails de guidage ou les sections d'échelle ne doivent pas être jetés.

Avant l'installation, assurez-vous que les sections de rail soient exempts de saleté - en particulier les surfaces de raccordement. Elles ne devraient pas entrer en contact avec du ciment, du mortier ou des substances similaires. Les restes de mortier doivent être effacés immédiatement. En particulier, les surfaces de glissement du dispositif antichute à l'intérieur et à l'extérieur du rail de guidage doivent être exemptes de saleté.

Les dimensions et tolérances d'installation définies dans « 2.5 Instructions d'installation » doivent être respectées.

Les pièces endommagées ne doivent être utilisées ni réparées mais doivent être remplacées par de nouvelles.

#### c) Tests de réception après l'installation

Après l'installation, l'installateur et / ou le client conjointement avec une personne ou un organisme autorisé (voir chapitre « 4 Informations et maintenance après-utilisation » ) doivent effectuer des tests fonctionnels et d'acceptation et maintenir leur journal.

Surtout vérifier que

- les couples de serrage des raccords à vis prescrites dans l'article 2.4.2 ont été respectés,
- le dispositif antichute peut être guidé en douceur à travers le rail d'ancrage,
- toutes les informations ont été fournies sur la plaque d'identification,
- aucune pièce endommagée n'a été utilisée,
- les contrôles selon la liste de contrôle à la fin de ce manuel ont été effectués.

### 2.4.2 Couple de serrage

Lors du serrage des vis de montage en acier **de qualité 8.8** utilisées en combinaison avec des rondelles à dents, la plage de couple de serrage suivante est recommandée :

Taille de la :	M 10	M 12	M 16
	20 Nm	25 Nm	60 Nm

Lors du serrage des vis de montage **en acier inoxydable** en combinaison avec des écrous autobloquants (DIN 985) fournis par le fabricant, la plage de couple suivante est recommandée :

Taille de la :	M 10	M 12	M 16
	25 Nm	30 Nm	65 Nm

### 2.4.3 Required personnel and equipment for easy mounting

- 2 personnes
- 2 harnais antichute entier selon EN 361
- 2 cordons avec absorbeur d'énergie selon EN 354/355
- 2 dispositifs antichutes Söll GlideLoc
- 2 clés ouvertes, taille 19
- 2 clés ouvertes, taille 17
- 1 clé ouverte, taille 13
- 1 clé ouverte, taille 10
- 1 clé dynamométrique 10-50 Nm avec tailles d'écrou 13, 17, 19
- 1 clé ouverte pour boulons de structure au besoin
- 1 marteau en caoutchouc

### 2.4.4 Marquage de l'échelle

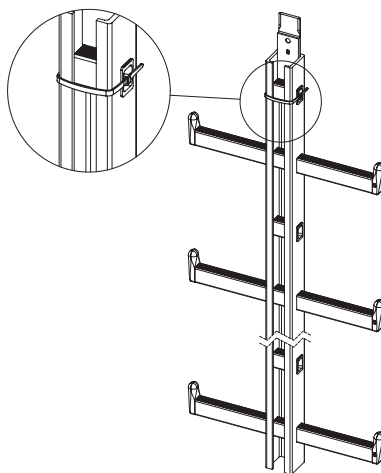
**Fig. 2.0** - Marquage supérieur de la section de l'échelle: Lorsque vous montez l'échelle, le ruban en plastique rouge doit toujours être orienté vers le haut.



**Danger!**

**Le ruban plastique rouge en haut de chaque section d'échelle n'est pas une butée !**

**Cela n'empêchera pas le dispositif anti-chute de glisser hors du rail !**

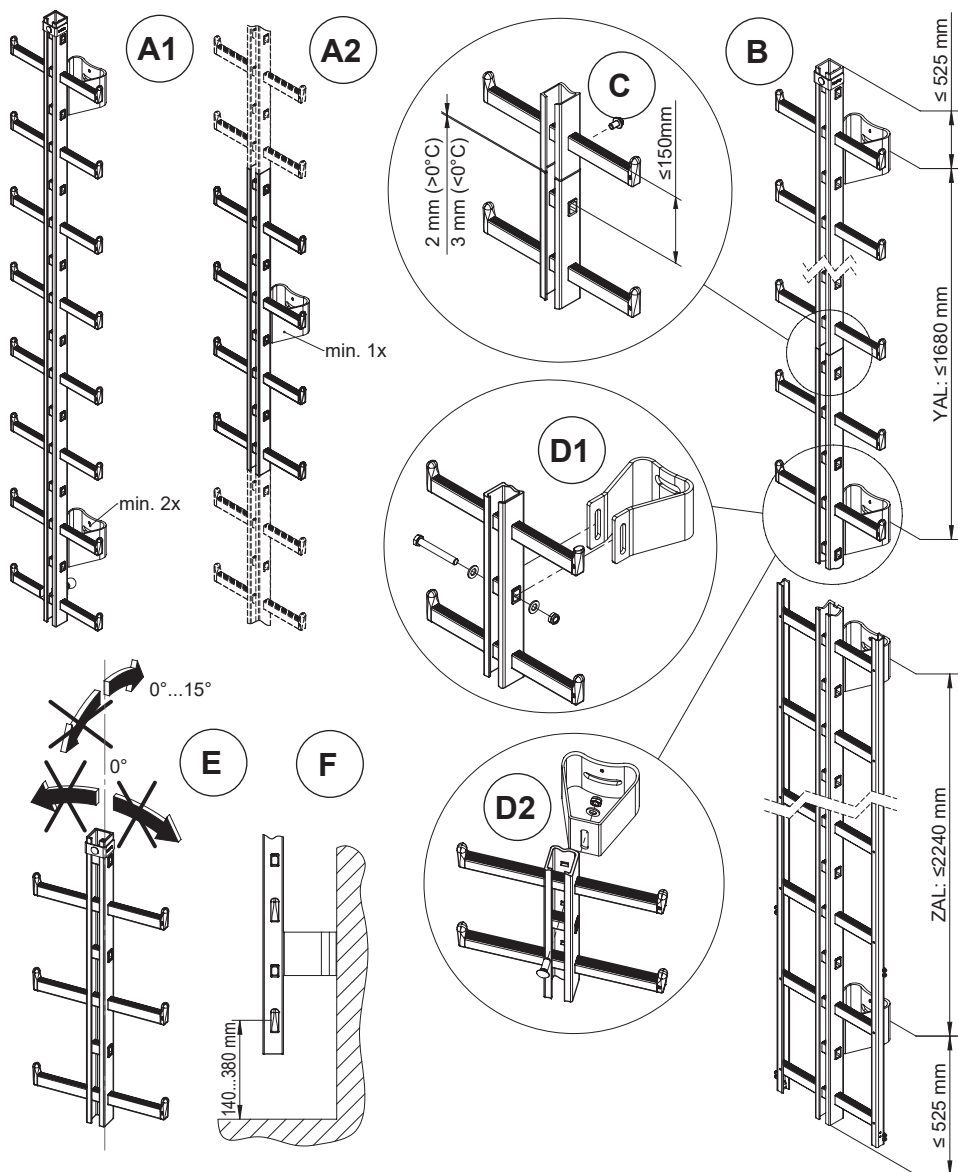


### 2.4.5 Fixation des échelles temporaires

Les échelles temporaires, par exemple les échelles d'insertion (voir les sections 2.5.16 ; 2.5.17) ne peuvent être installées qu'en combinaison avec des éléments de fixation correspondants, comme le prévoit le Guide de sélection technique.

## 2.5 Instructions d'installation

### 2.5.1 Sections de l'échelle



**Fig. 2.1** - Installation des sections de l'échelle : Nombre de fixations par parcours ascensionnel (A1) et par section d'échelle (A2), distances de fixation et écarts recommandés (B), joint d'échelle (C), arrière (D1) et latéral (D2) support de fixation, inclinaison de l'échelle(E) et distance entre le sol et 1er échelon (F)

## 2.5.2 Butées et renforcement

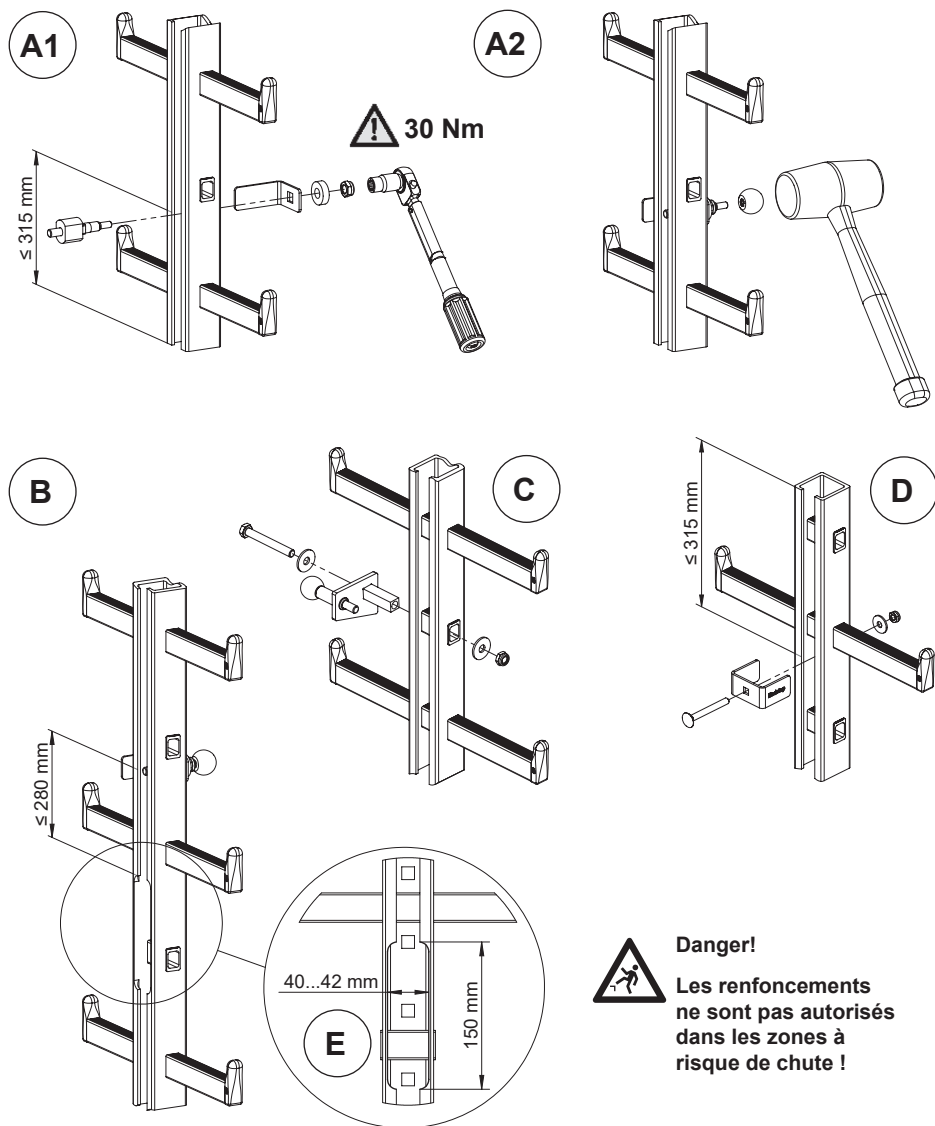


Fig. 2.2 - Installation des butées

- A1/A2: Butée standard
- B: Butée au-dessus d'un renforcement de rail
- C: Butée latérale pour espace confiné
- D: Butée rigide, haut
- E: Dimensions du renforcement

### 2.5.3 Extrémité de l'échelle supérieure avec et sans armature de rail

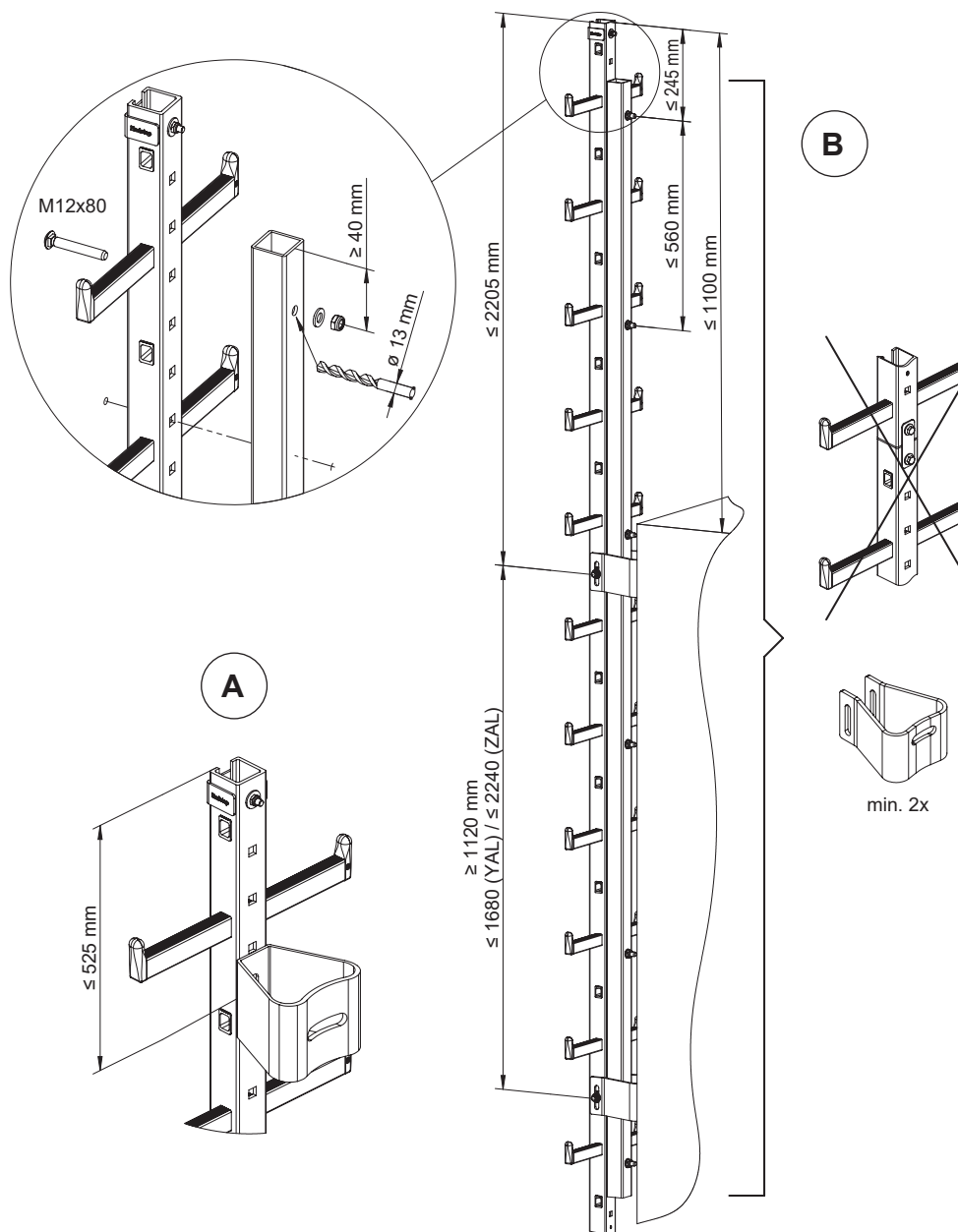


Fig. 2.3 - Extrémité supérieure de l'échelle avec (A) et sans armature de rail (B)

## 2.5.4 Repose-pieds rabattable et pivotant

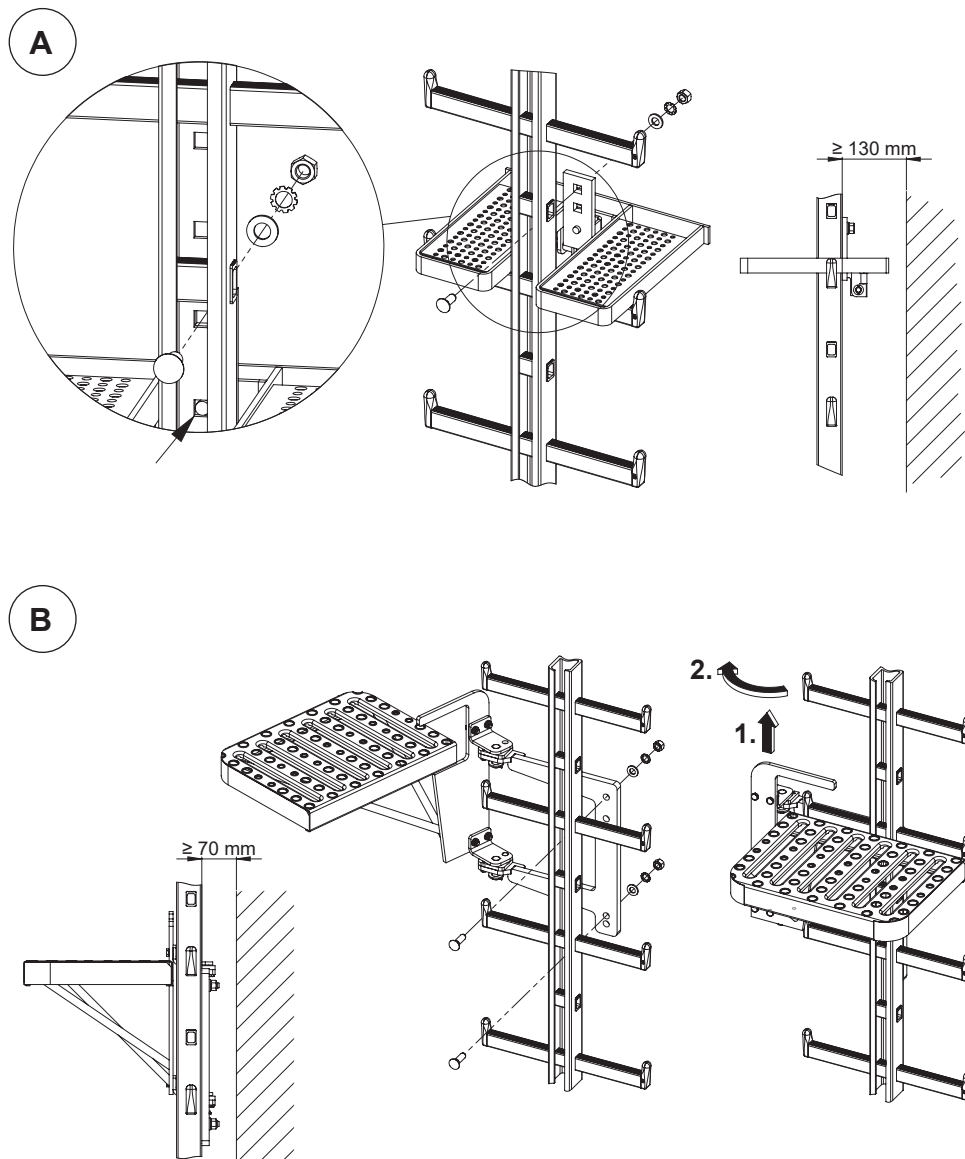


Fig. 2.4 - Repose-pieds rabattable (A), repose-pied pivotant (B)

## 2.5.5 Plaque de recouvrement en aluminium pivotante (articulée gauche / droite)

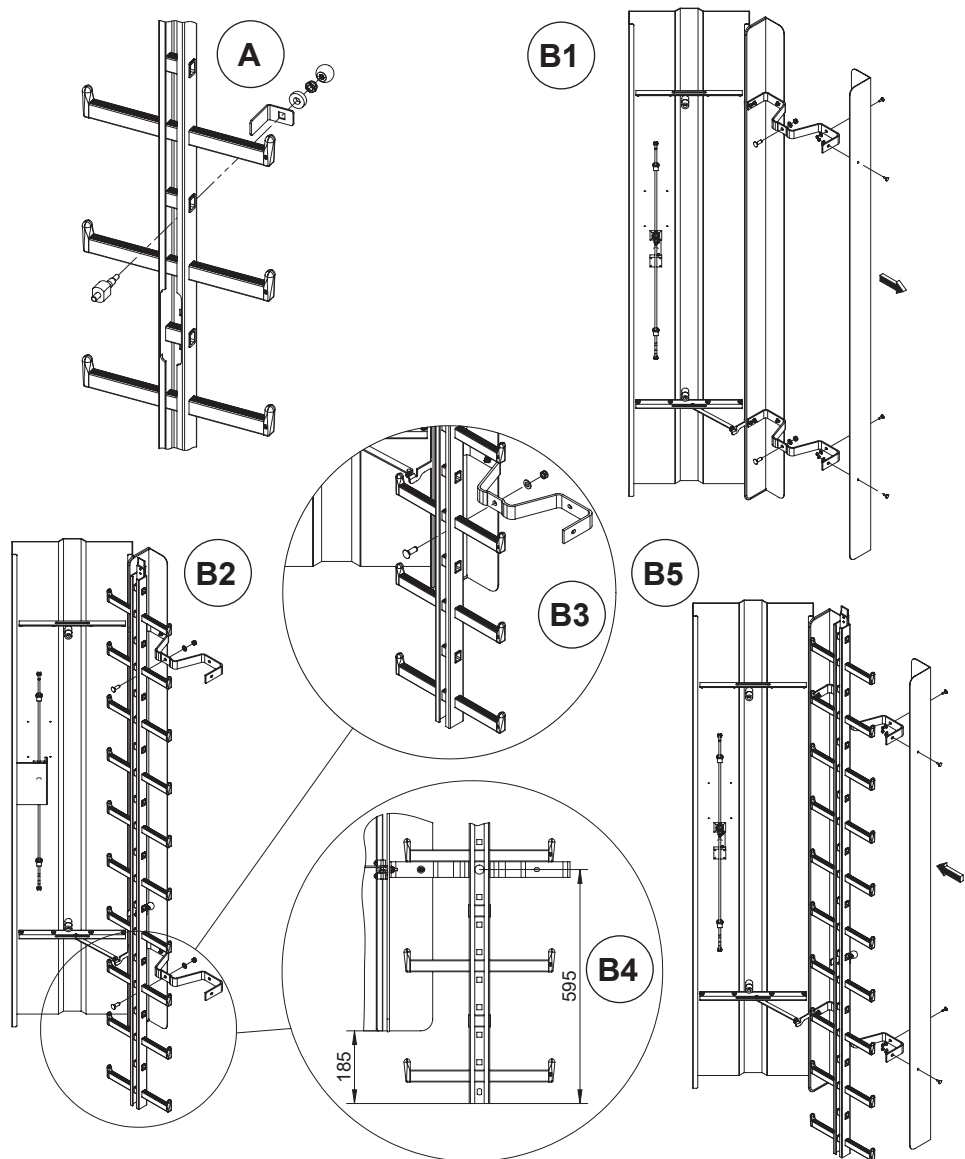


Fig. 2.5 - Plaque de recouvrement à charnière gauche : A: Montage de la butée

B1: Retrait du panneau latéral

B2, B3, B4: Installation de la plaque de recouvrement, distances

B5: Montage du panneau latéral

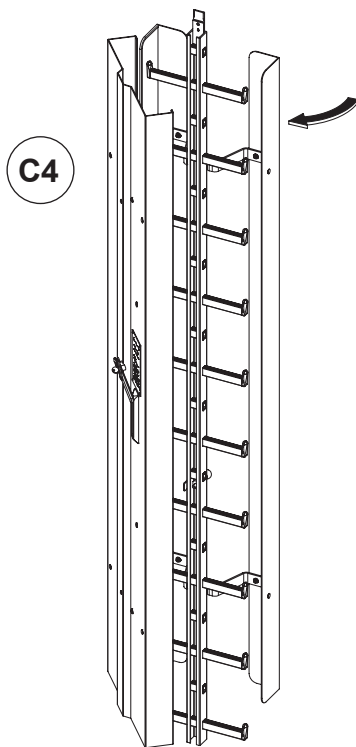
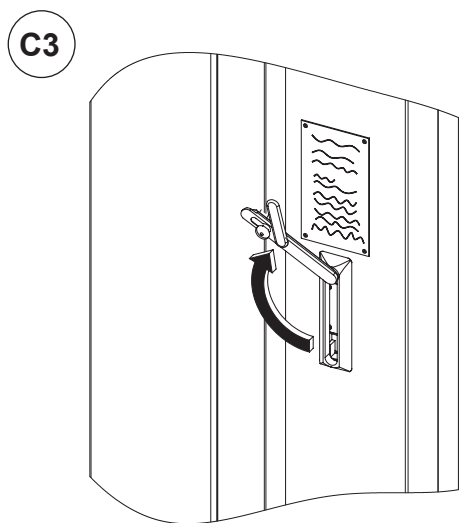
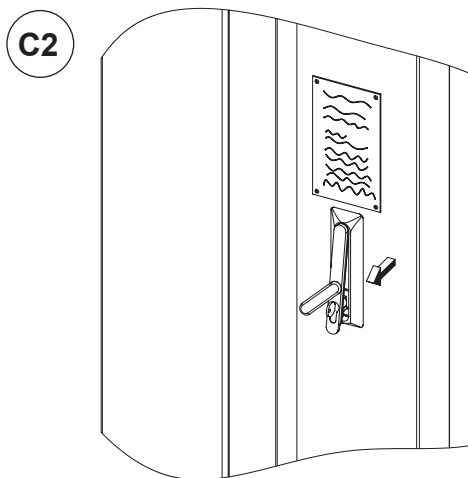
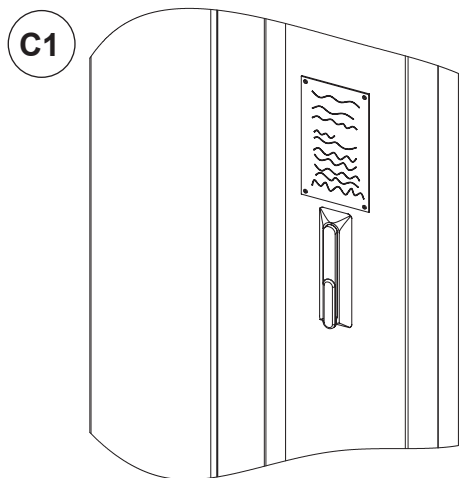
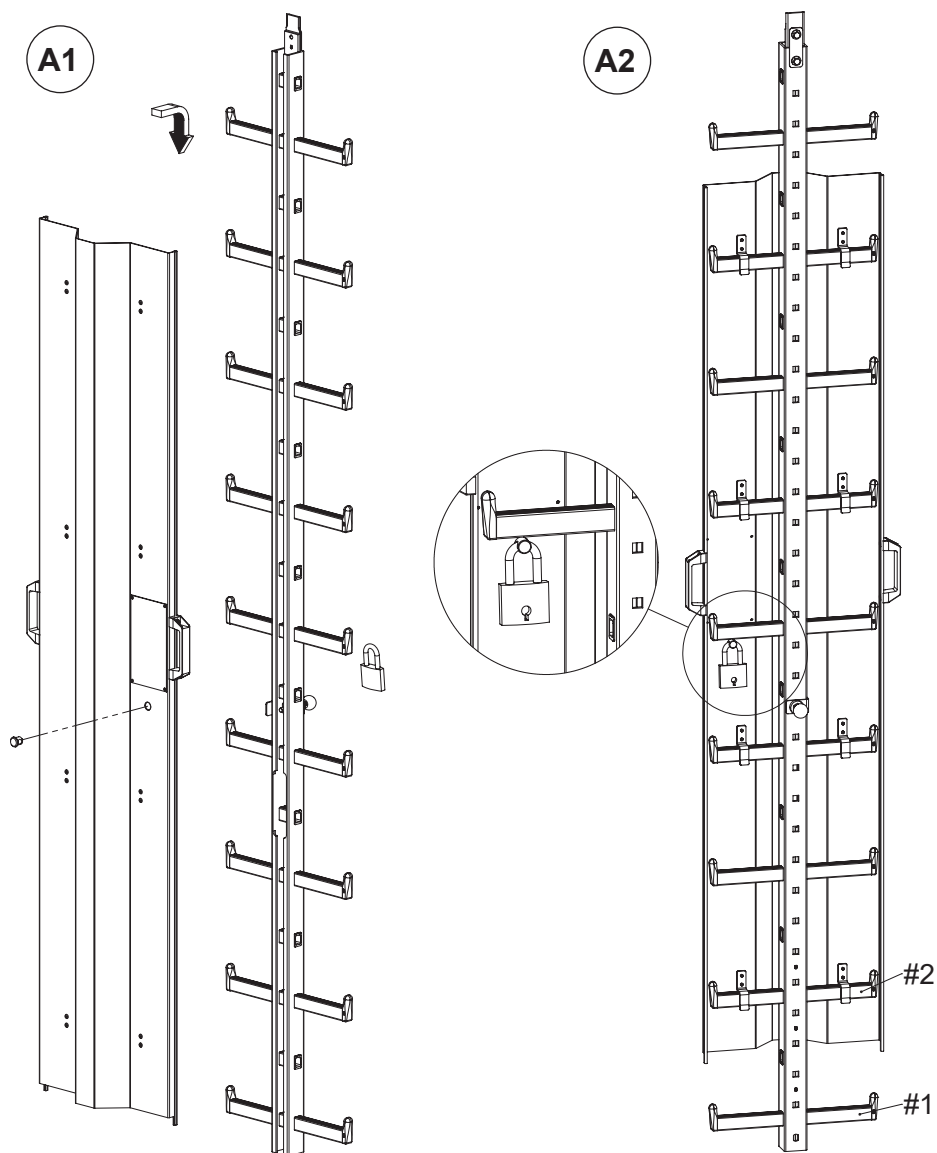


Fig. 2.6 - Plaque de recouvrement pivotante - ouverture : C1-C4 : Débloquer et ouvrir la porte ; fermeture et verrouillage dans l'ordre inverse



## 2.5.6 Plaque de recouvrement pour l'accrochage, avec poignées



**Fig. 2.7** - Plaque de recouvrement pour l'accrochage, avec poignées A1: Accrocher la plaque de recouvrement  
A2: Verrouillage de la plaque de recouvrement

## 2.5.7 Section de sortie

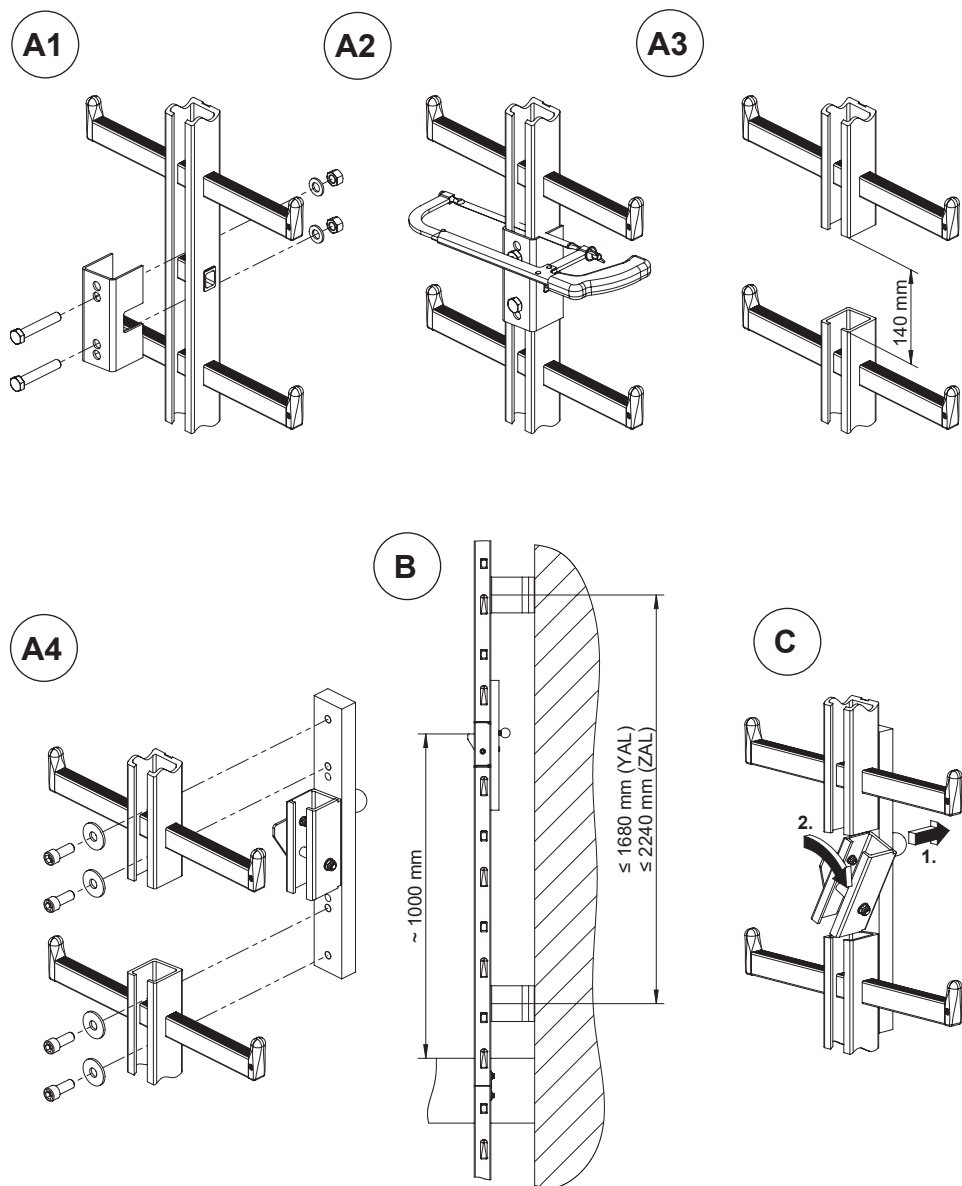


Fig. 2.8 - Section de sortie : montage (A1 ... 4), dimensions (B) et fonctionnement (C)

## 2.5.8 Section de sortie rotative

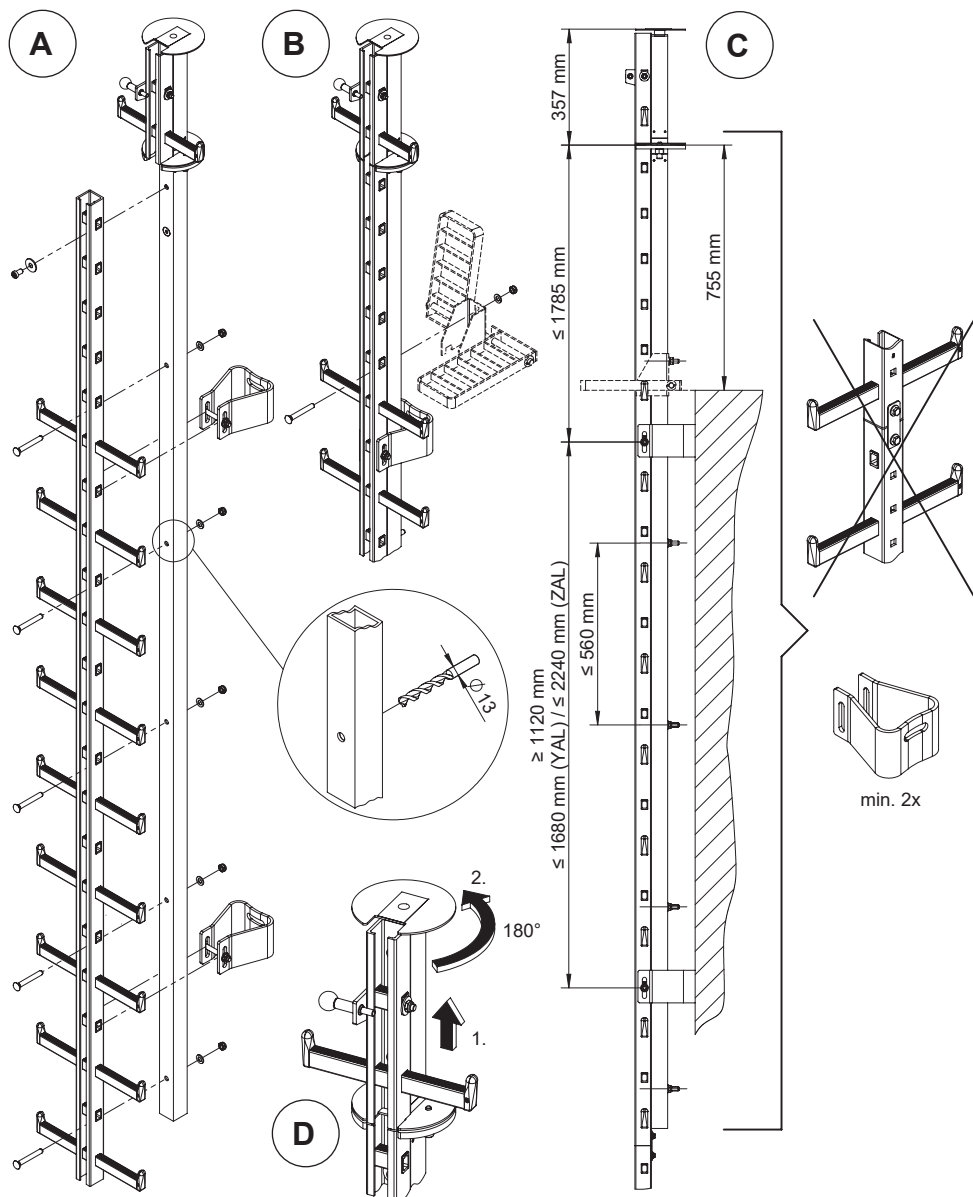
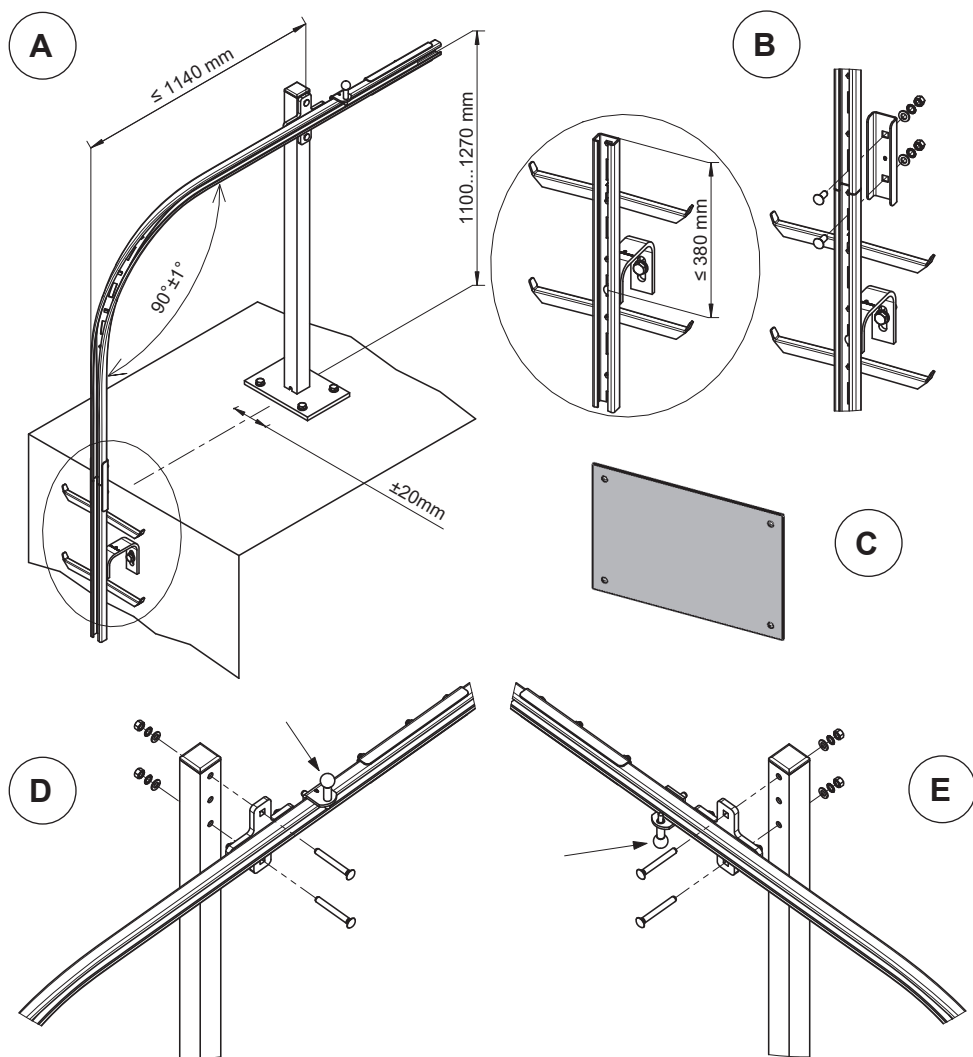


Fig. 2.9 - Section de sortie rotative de l'assemblage (A), le repose-pieds d'assemblage (B) - optionnel, dimensions (C) et le fonctionnement (D)

## 2.5.9 Rail de transfert déformé



**Fig. 2.10** - Rail de transfert déformé : A: Dimensions (sortie à droite)  
B: Couplage d'assemblage  
C: Plaque d'identification à fixer près du renforcement  
D: Sortie à droite d'assemblage (butée vers le haut)  
E: Sortie à gauche d'assemblage (butée vers le bas)

## 2.5.10 Sortie de toit pivotant gauche/droit

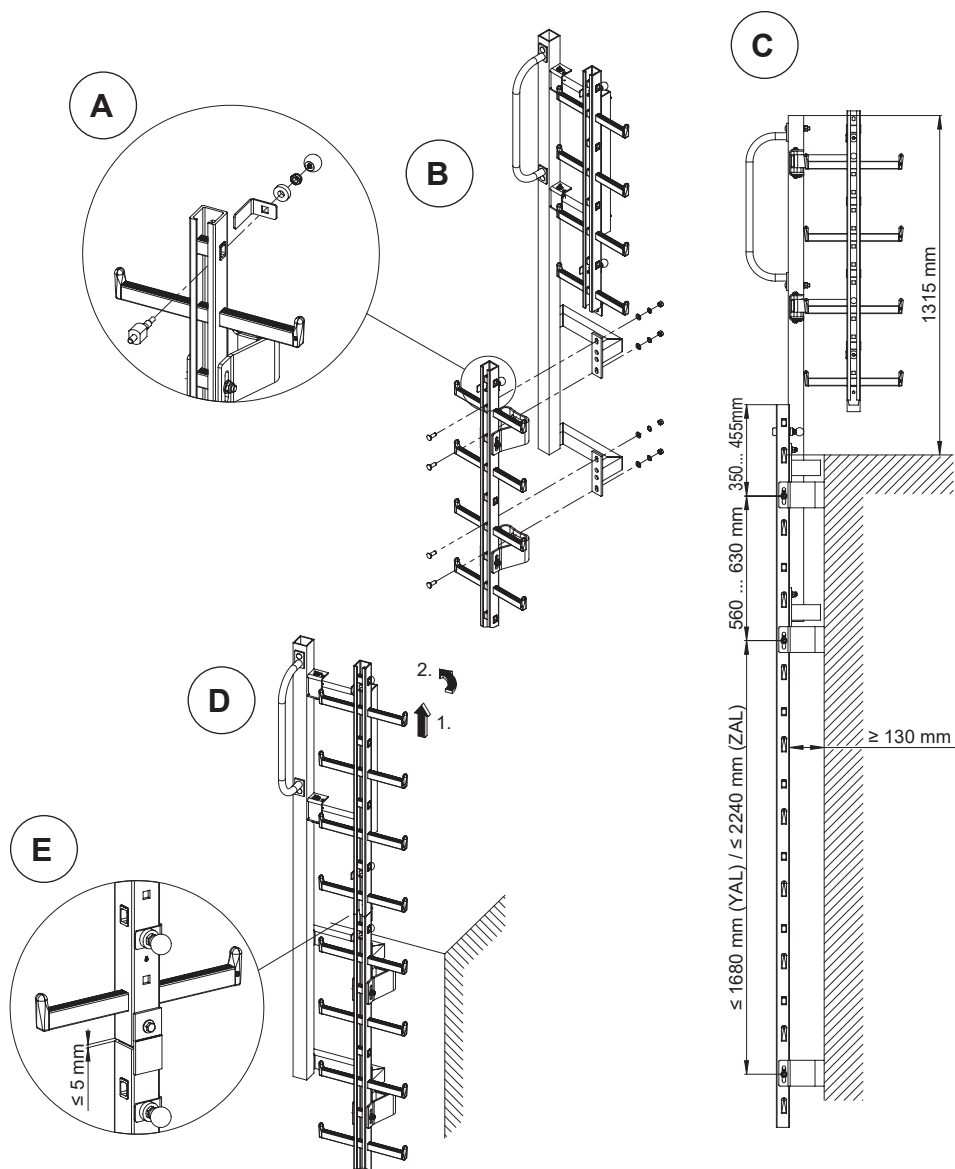
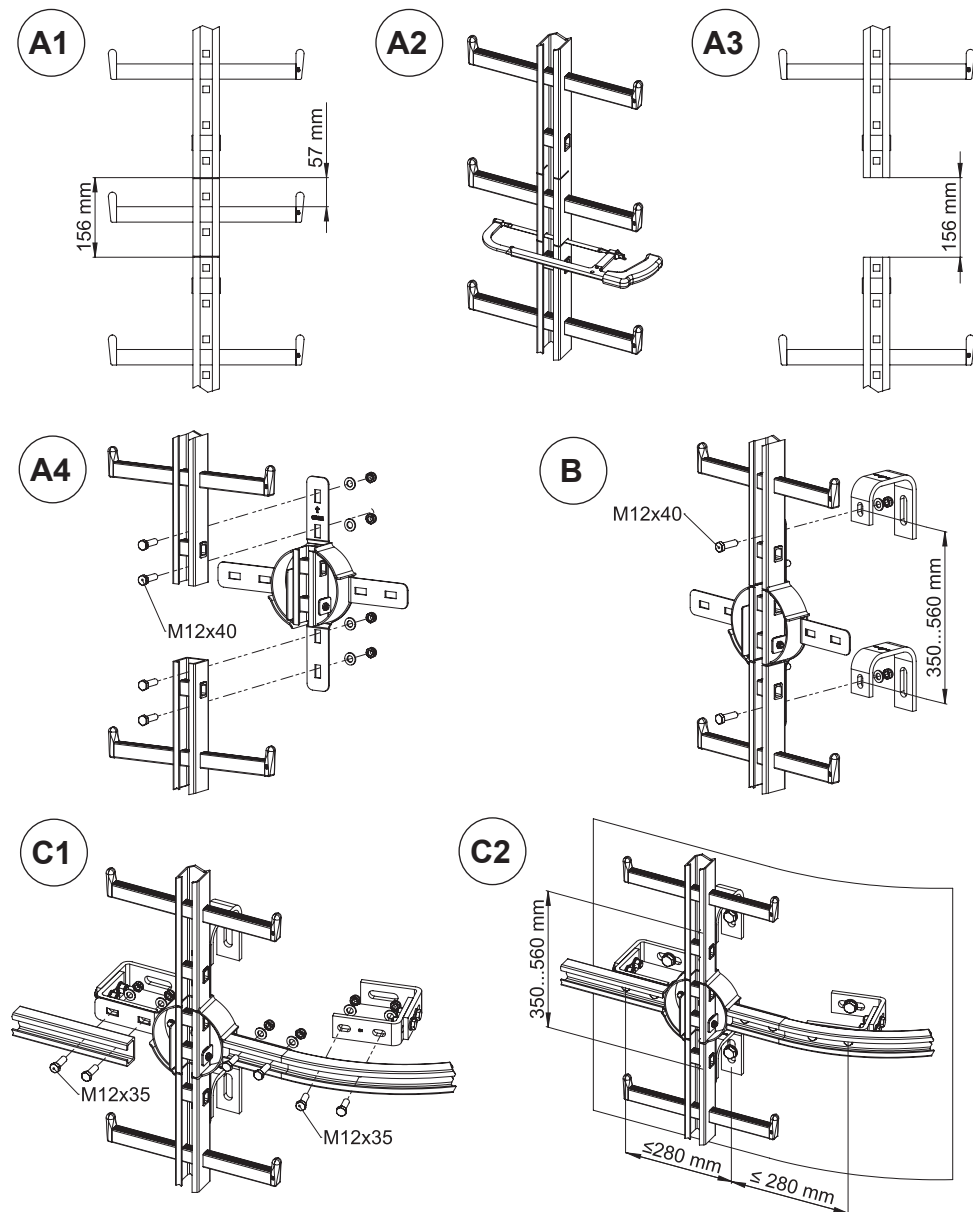


Fig. 2.11 - Sortie de toit :

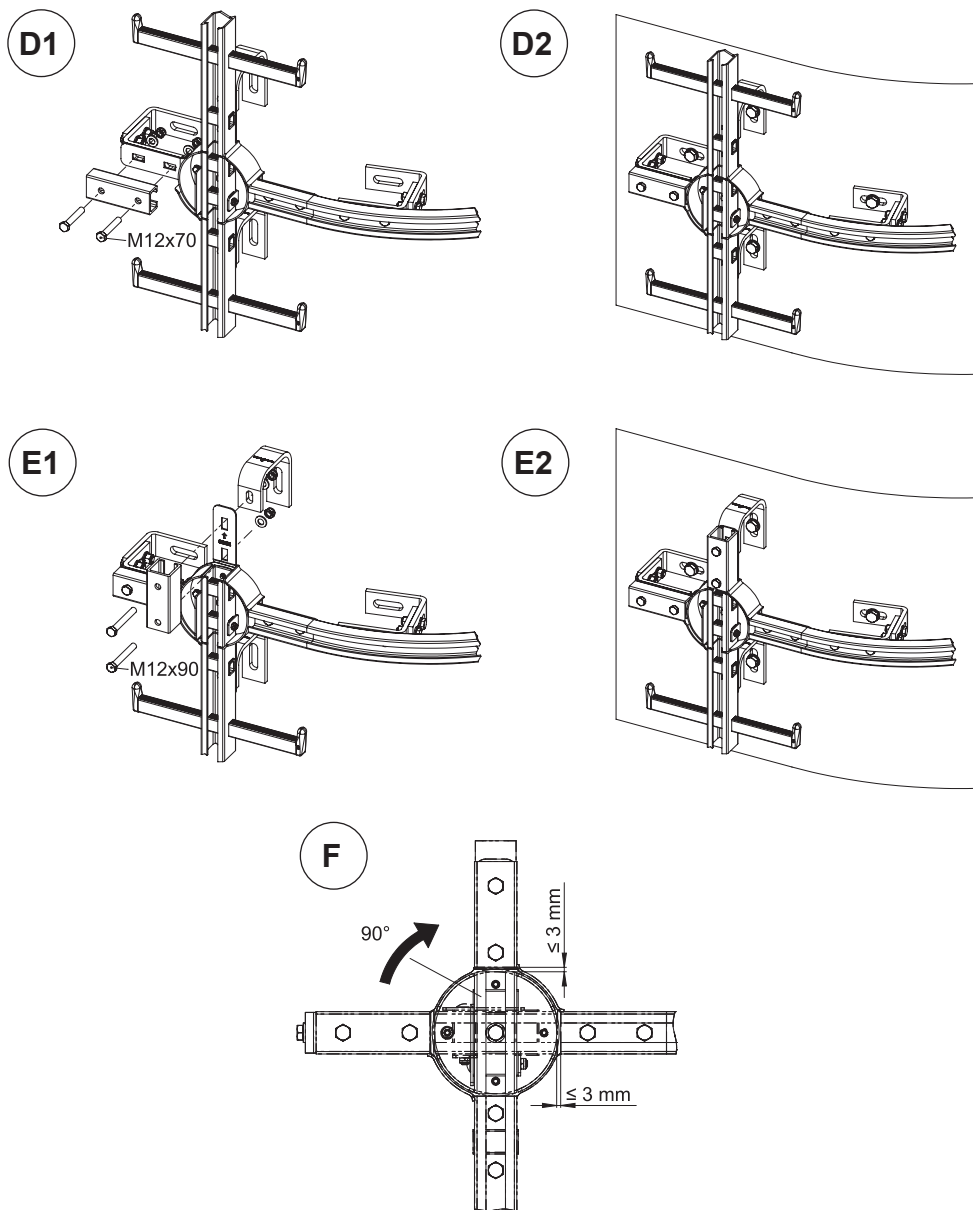
A: Butée d'assemblage  
 B: Sortie de toit  
 C: Dimensions

D: Fonctionnement  
 E: Écart maximal en mode

### 2.5.11 Table tournante à 4 supports de fixation



**Fig. 2.12 - Table tournante avec 4 supports:** A1-A4: Table tournante d'assemblage  
 B: Dimensions et assemblage des supports verticaux  
 C1-C2: Installation avec 4 raccords



**Fig. 2.13** - Table tournante avec 4 supports - options: D1-D2:  
E1-E2:  
F:

Installation avec 3 raccords (1 profil de butée)  
Installation avec 2 raccords (2 profils de butée)  
Dimensions de fonctionnement et d'écart

## 2.5.12 Table tournante avec support

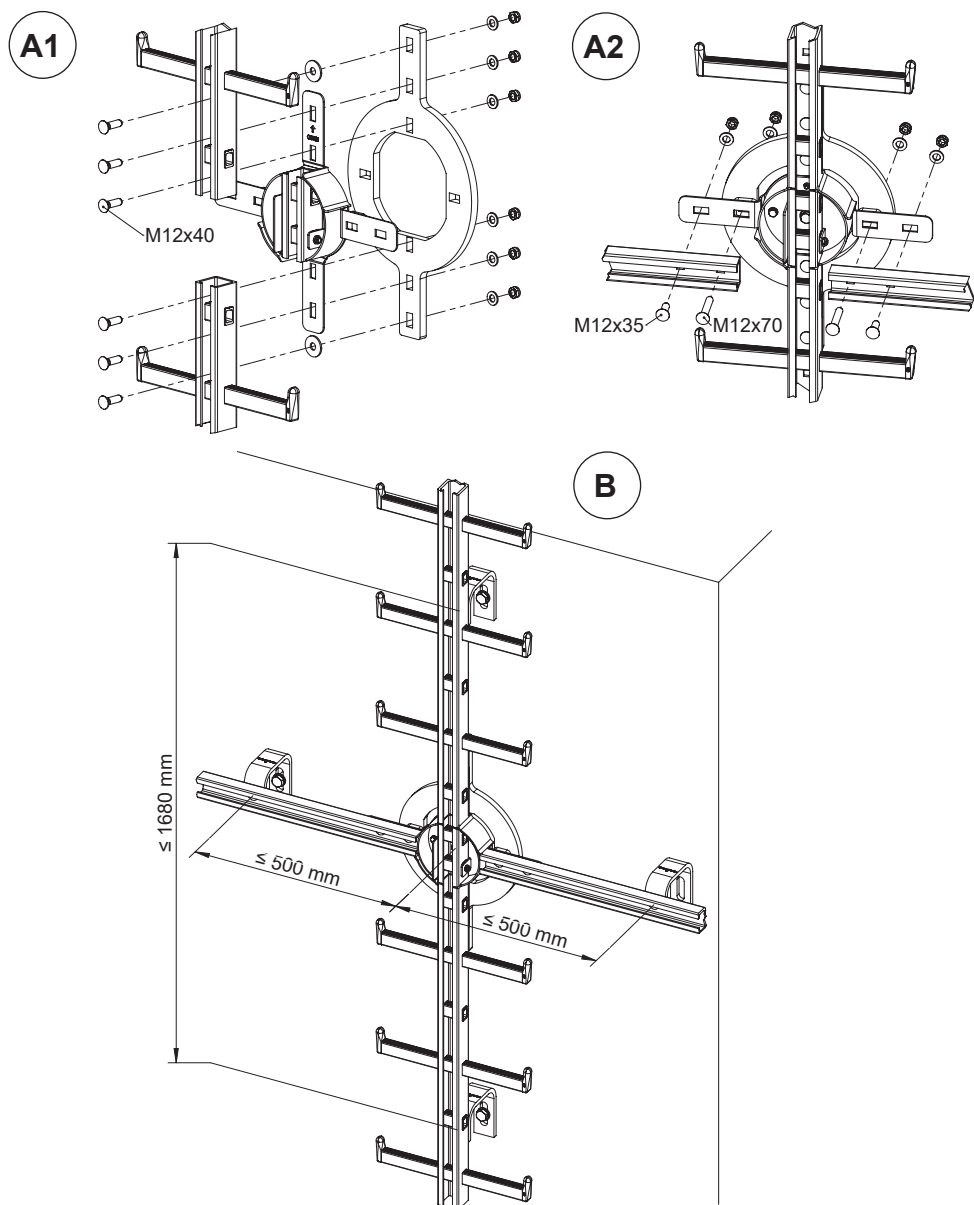
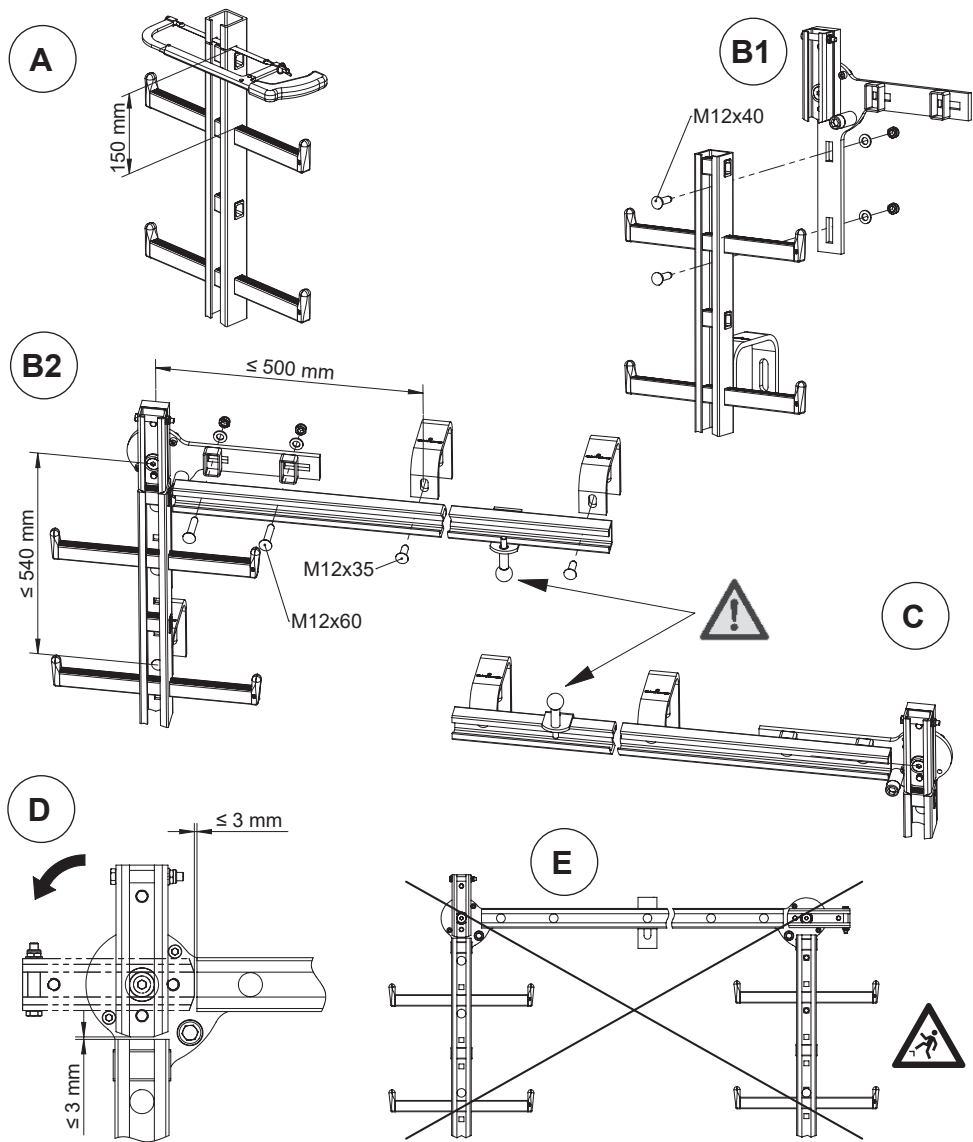


Fig. 2.14 - Table tournante avec support : A1-A2: Table tournante avec support d'assemblage  
B: Distances entre les supports



### 2.5.13 Table tournante Ho-Ver



**Fig. 2.15 - Table tournante Ho-Ver :**

- A: Réduction de l'échelle
- B1, B2: Assemblage et dimensions, version vers la droite - **butée vers le bas**
- C: Version vers la gauche - **butée vers le haut**
- D: Fonctionnement et dimensions d'écart
- E: Assemblage interdit

## 2.5.14 Dispositif d'entrée d'arbre

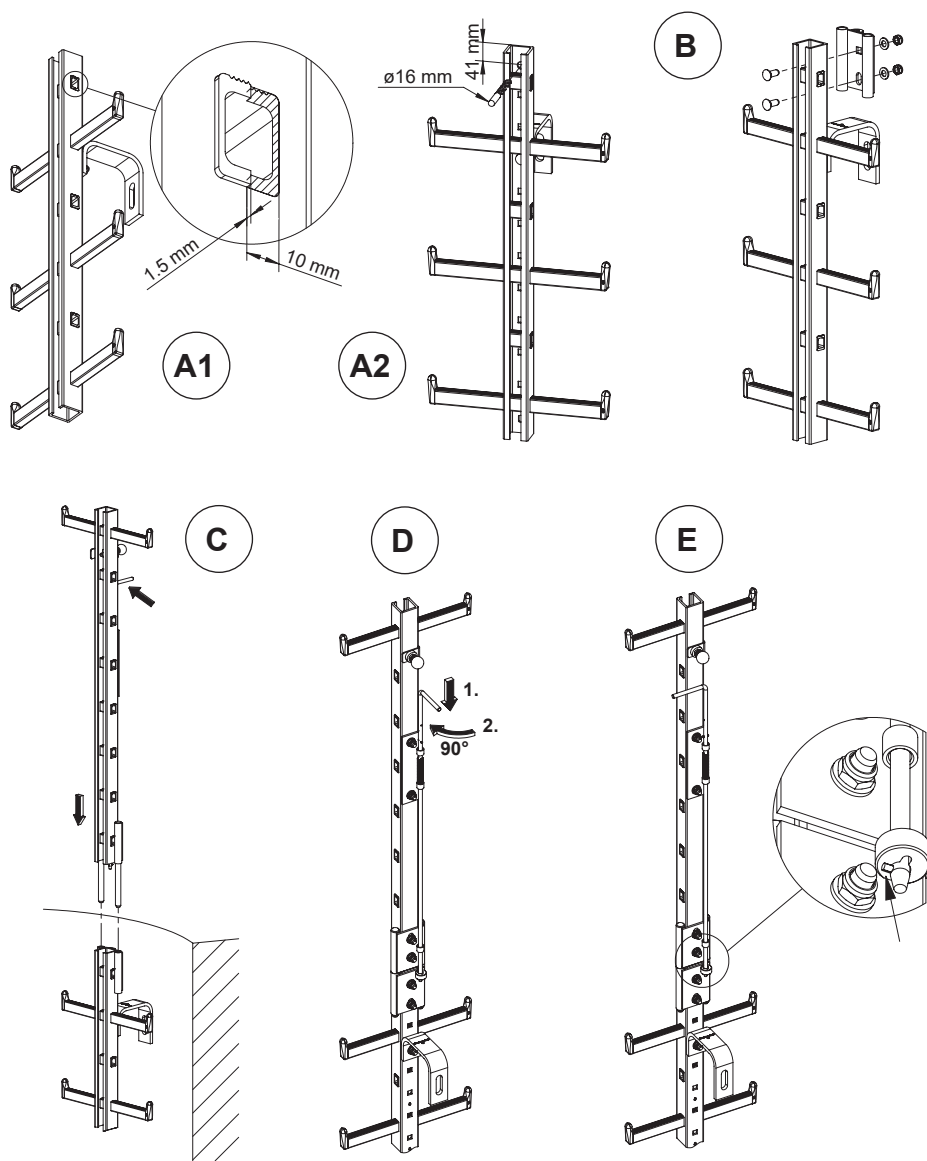


Fig. 2.16 - Dispositif d'entrée d'arbre de l'assemblage : A1/A2:

Usinage (A1: Abrasif; A2: Forage)  
 B: Couplage d'assemblage  
 C: Insérer le dispositif d'entrée d'arbre  
 D/E: Verrouillage

## 2.5.15 Échelle d'insertion

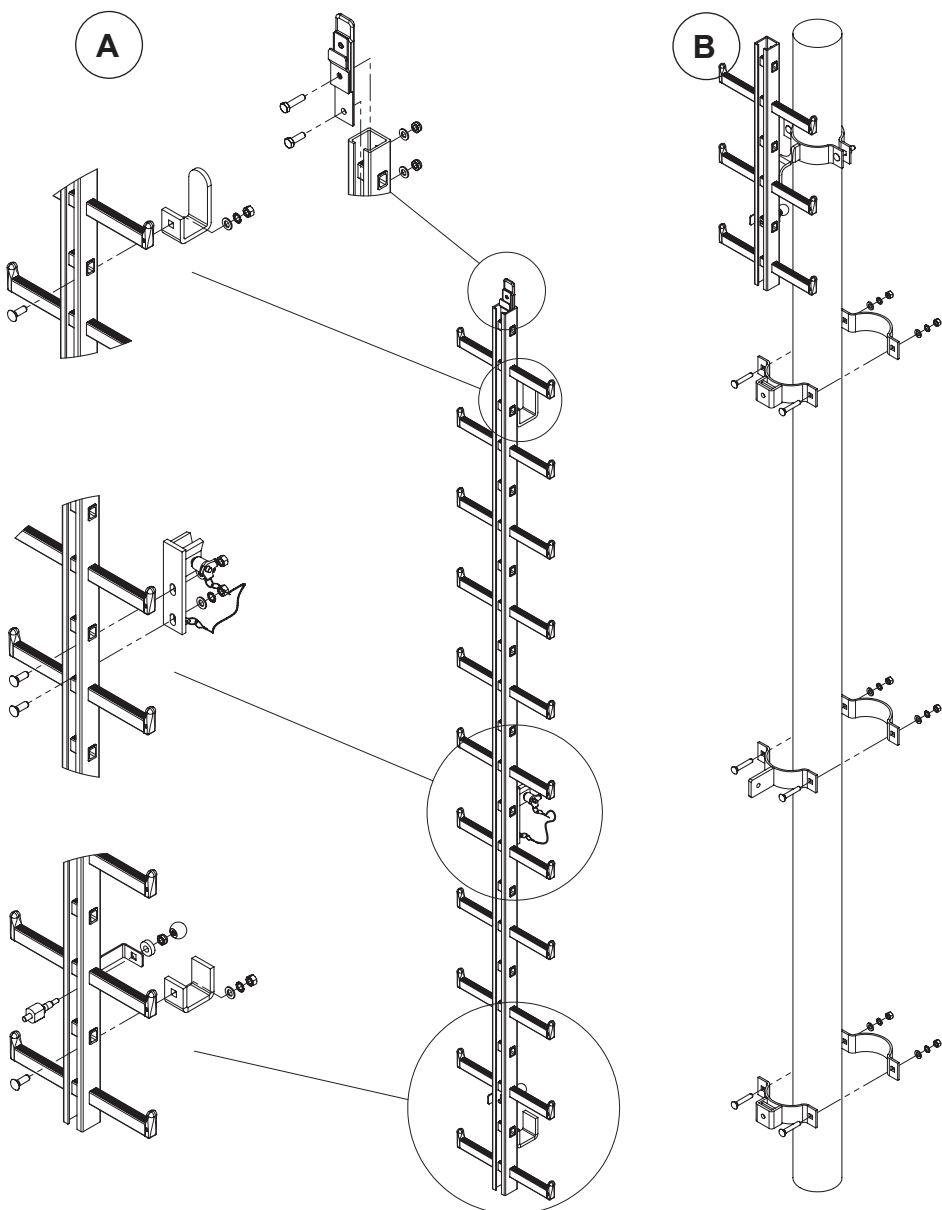


Fig. 2.17 - Échelle d'insertion de l'assemblage

A: Supports d'assemblage  
B: Colliers d'assemblage

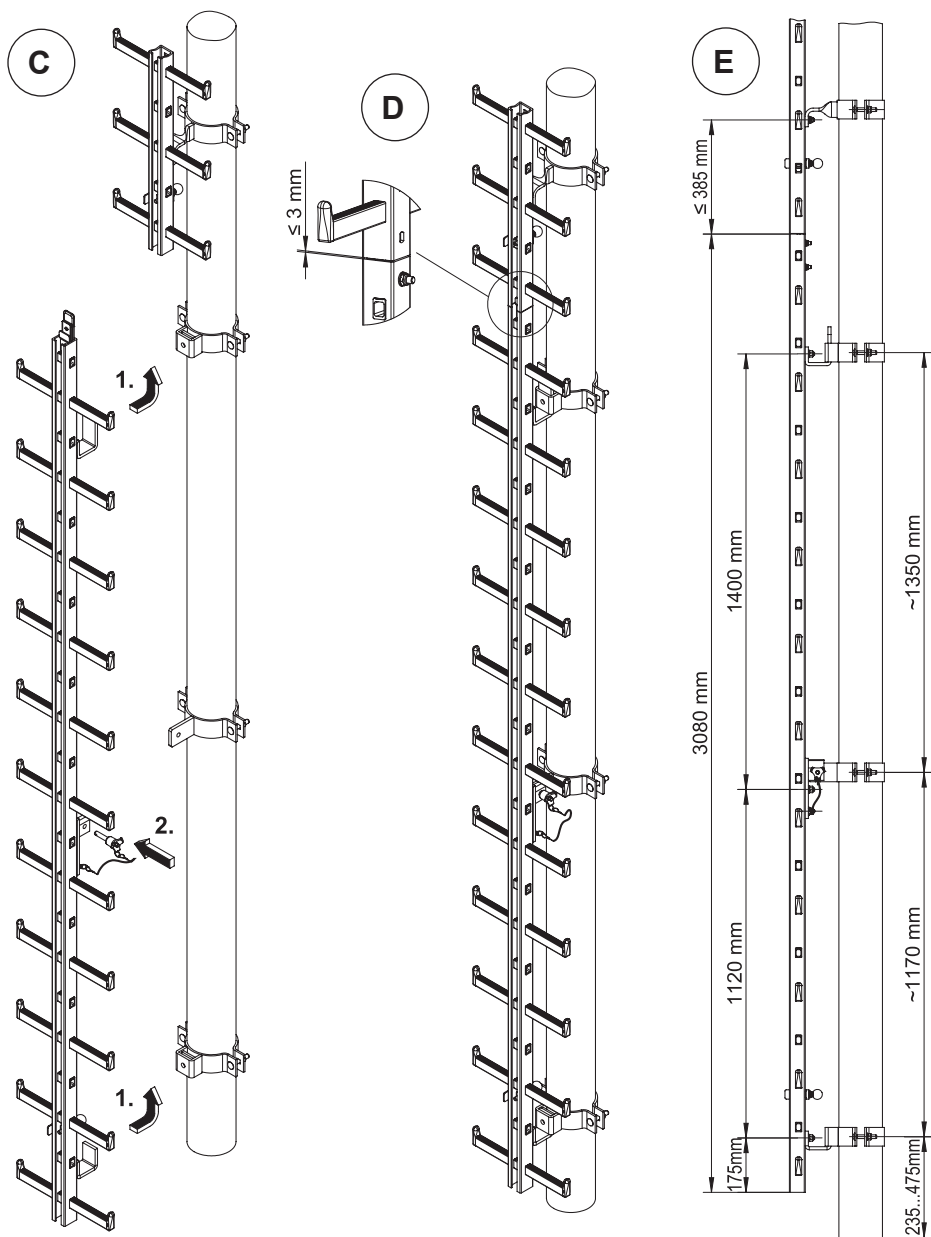
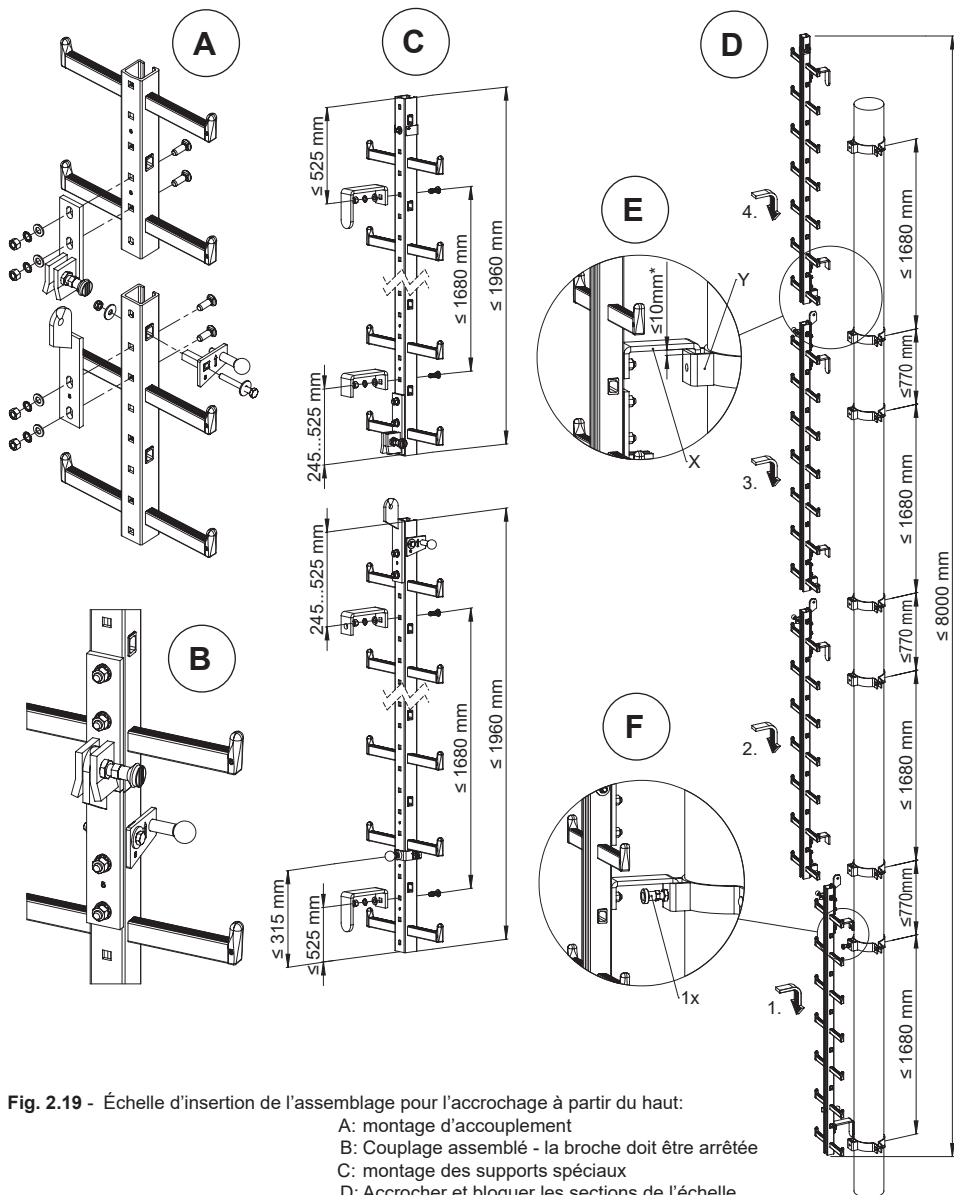


Fig. 2.18 - Échelle d'insertion de l'assemblage: C: Montage de l'échelle  
 D: Prêt à l'emploi, écart maximum  
 E: Dimensions

## 2.5.16 Échelle d'insertion pour l'accrochage à partir du haut

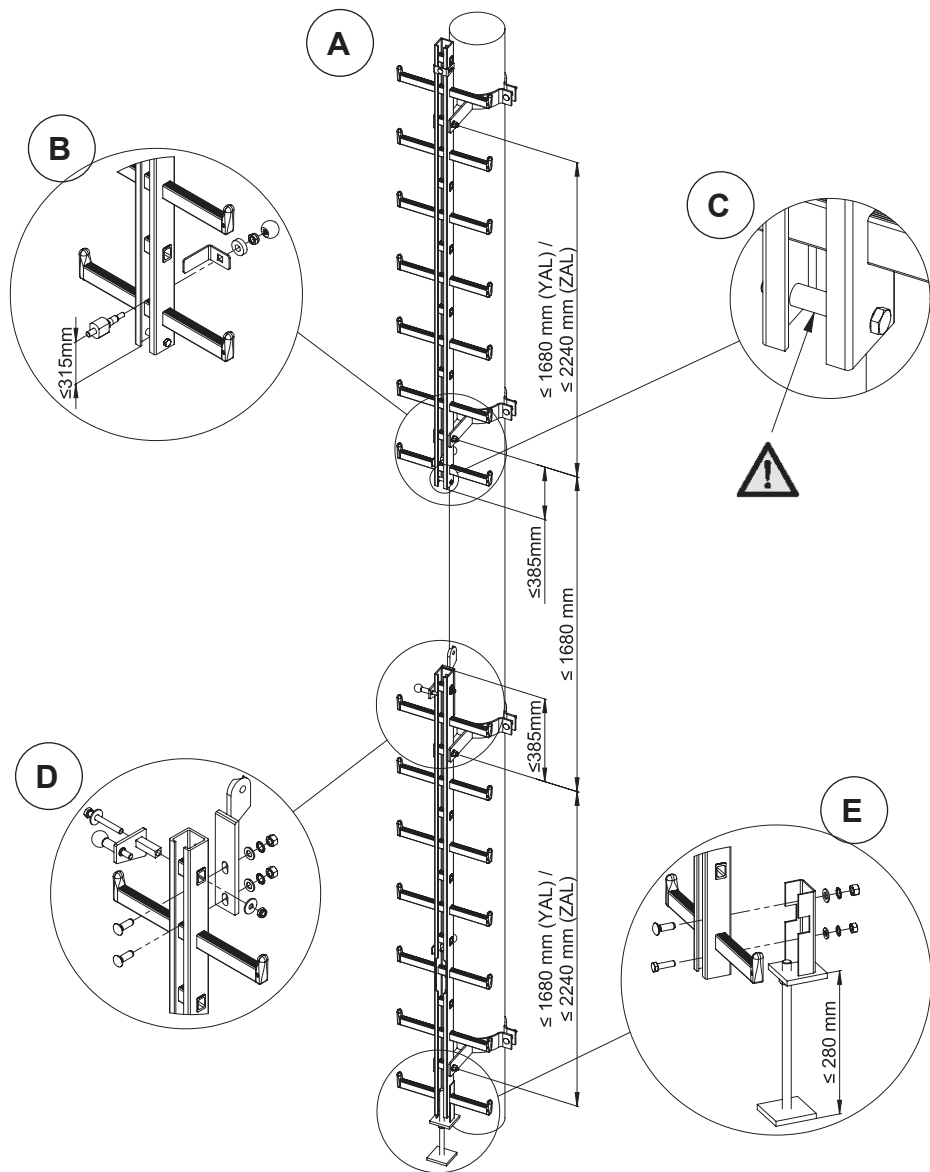


**Fig. 2.19 -** Échelle d'insertion de l'assemblage pour l'accrochage à partir du haut:

- A: montage d'accouplement
- B: Couplage assemblé - la broche doit être arrêtée
- C: montage des supports spéciaux
- D: Accrocher et bloquer les sections de l'échelle
- E: Écart max. entre les supports \*
- F: Goupille de blocage suspendue dans le support supérieur de la 1ère section

\* Remarque: Au moins 2 supports (X) doivent être posés sur les fixations de la sous-structure (Y) - sans espace!

## 2.5.17 Section amovible de l'échelle



**Fig. 2.20** - Section amovible de l'échelle de l'assemblage

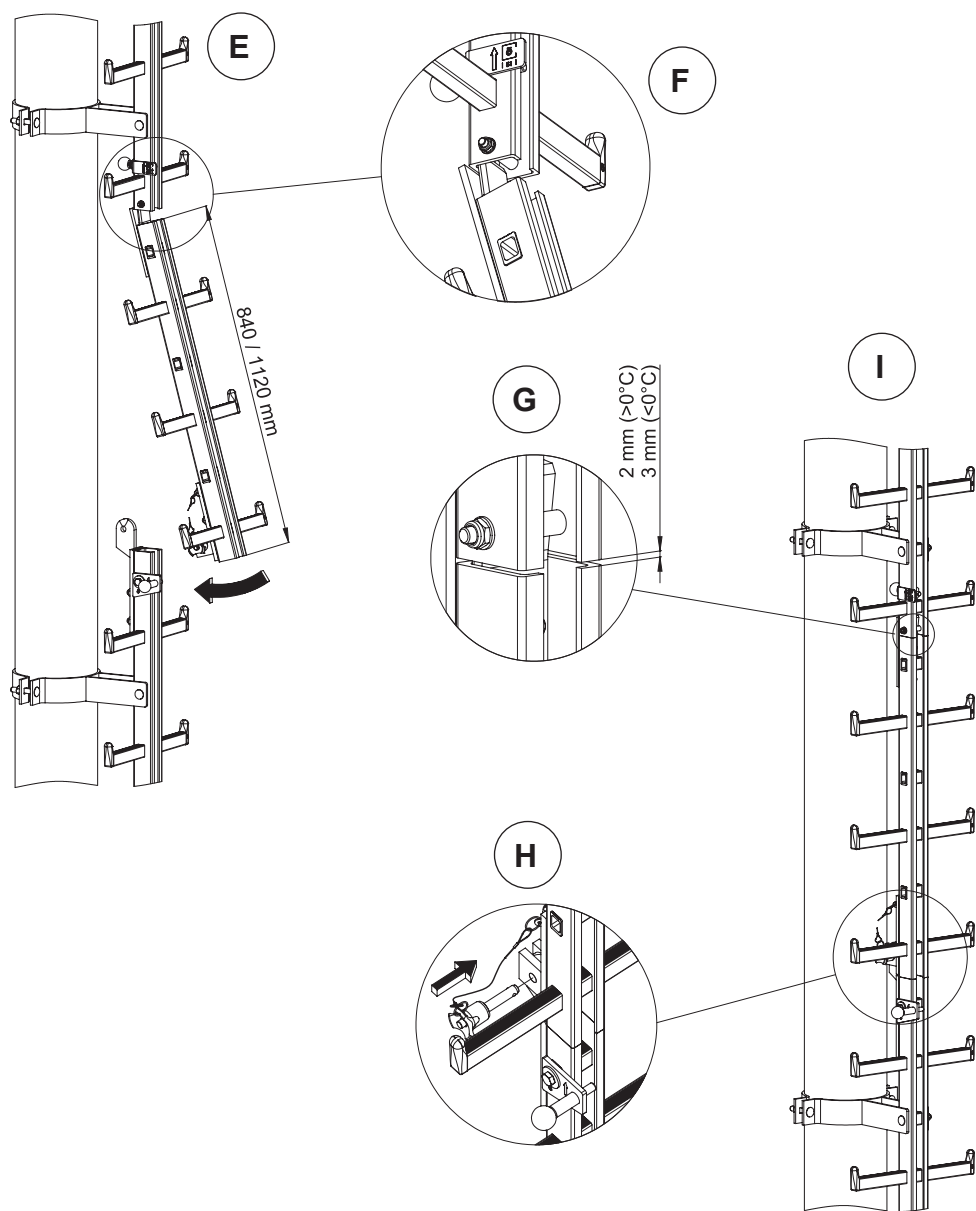
A: Dimensions de fixation

B: Butée

C: Goupille de guidage (pré-assemblée)

D: Pièce de l'accouplement inférieur et butée

E: Fixation de l'échelle inférieure



**Fig. 2.21** - Utilisation de la  
 mobile de l'échelle :

E/F: Insérer l'échelle  
 G: Écart recommandé

H: Insérer la goupille de blocage  
 I: Échelle prête pour l'utilisation

# 3 UTILISATION

Notez également la section « 2.2 Contrôles de pré-utilisation ».

## 3.1 Mauvaise utilisation prévisible

Chaque utilisateur doit utiliser un dispositif antichute séparé ! Uniquement des dispositifs antichutes certifiés CE agréés par le fabricant doivent être utilisés avec le système antichute Söll GlideLoc.



**Danger!**

**Ne pas utiliser le système antichute sans un dispositif antichute approuvé. Sachez que le fait de ne pas respecter les recommandations de ce manuel peut vous exposer ou exposer d'autres utilisateurs de ce système antichute à de sérieux risques de chutes de hauteur et par conséquent à de blessures corporelles ou même la mort.**

Pour plus d'informations sur comment éviter l'utilisation abusive du système antichute Söll GlideLoc, veuillez consulter le manuel utilisateur du dispositif antichute respectif.

## 3.2 Utilisation du système antichute

L'utilisation correcte du système antichute Söll GlideLoc est décrite dans le mode d'emploi des dispositifs antichutes.



**Danger!**

**N'utilisez pas le système antichute sauf si vous avez lu et compris le manuel utilisateur du dispositif antichute.**



**Danger!**

**Ne vous détachez pas du système antichute s'il y a un risque de chute ou à moins que vous ne soyez autrement protégé contre une chute !**

## 3.3 Procédures d'urgence

Il est essentiel que l'opérateur du système antichute Söll GlideLoc dispose d'un plan de sauvetage d'urgence, qui prend en compte toutes les situations d'urgence éventuelles pouvant survenir lors de l'utilisation du système antichute et qui permet un sauvetage immédiat de l'utilisateur en cas de chute de hauteur.



# 4 INFORMATION ET MAINTENANCE APRÈS UTILISATION

## 4.1 Nettoyage

Les soins de base de tous les équipements de protection contre les chutes Honeywell prolongeront la vie de l'unité ou du système et contribueront à la performance de sa fonction de sécurité vitale. Nettoyez périodiquement les composants du système pour éliminer toute saleté, peinture, produits corrosifs, contaminants ou autres matériaux qui ont pu s'accumuler.

Il est recommandé que de l'eau savonneuse soit utilisée pour le nettoyage. N'utilisez pas de produits chimiques agressifs tels que l'alcool, les acides ou les alcalins pour le nettoyage !

## 4.2 Inspection

Le système antichute Söll GlideLoc devrait être inspecté régulièrement au besoin, mais le système doit être inspecté au moins une fois **tous les 12 mois**. Des conditions environnementales anormales (saleté, poussière, impacts chimiques, température, rayonnement UV et autres) peuvent nécessiter des intervalles d'entretien plus fréquents. Demandez des conseils au responsable du service client (SCS, voir la section « 1 Introduction, Contact) en charge de votre région.

Assurez-vous toujours que les instructions du fabricant et les règlements légaux soient pris en compte lors de l'inspection.



### Attention !

**Les inspections ne peuvent être effectuées que par le fabricant ou par sa personne ou organisme autorisé.**

**L'autorisation peut être acquise par une formation et des mises à jours régulières de la part du fabricant.**

**Le certificat reçu par la présente est valable 3 ans et autorise à mener régulièrement des inspections des systèmes Söll.**



### Important!

**Si le système antichute n'a pas été utilisé pendant plus de 1 an, il doit être surveillé avant d'être réutilisé.**



### Danger!

**Un système anti-chute défectueux ou celui qui a été soumis à une contrainte résultant d'une chute ne doit plus être utilisé et doit être retiré du service. Il ne peut être utilisé à nouveau que si une personne ou un organisme autorisé approuve une telle utilisation par écrit.**



### Attention !

**L'autorisation pour les inspections ne comporte pas d'autorisation d'effectuer des réparations. (Voir la section « 4.4 Réparation »)**

### 4.3 Réception et inspections régulières

La réception et les inspections régulières doivent être effectuées selon la liste de contrôle figurant à l'ANNEXE 1. Les défauts identifiés doivent être documentés dans la liste de l'ANNEXE 2.

### 4.4 Réparation

Seul le fabricant ou une personne nommée par le fabricant est autorisé à effectuer des réparations. Les composants ayant un dommage mécanique (par exemple résultant d'une chute) doivent être remplacés.

Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine ou celles approuvées par le fabricant lors de travaux de réparation.

Pour plus d'informations sur la disponibilité et la pertinence des pièces de rechange, contactez le responsable du service client en charge de votre région. (Voir la section « **1 Introduction** »).

Les réparations effectuées doivent être consignées dans la liste de l'ANNEXE 2.

# 5 DIVERS

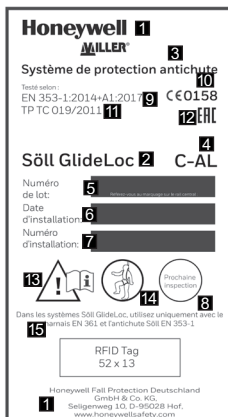
## 5.1 Identification

### a) plaque d'identification

La plaque d'identification ( **fig. 5.1** ) aux points d'accès contient les informations suivantes. **La présence de la plaque d'identification est obligatoire et elle ne doit pas être retirée.**

**À chaque inspection régulière, la lisibilité doit être vérifiée.**

1. Fabricant, vendeur ou importateur
2. Désignation du type : Söll GlideLoc
3. Description du produit : Système de protection contre les chutes
4. Version (C-AL, C-A4, C-St, RC-AL)
5. Référence à l'emplacement du numéro de lot
6. Date d'installation
7. Numéro d'installation (étiqueté en interne par l'installateur)
8. Prochaine date d'inspection
9. Norme applicable et année / Spécification technique : EN 353-1:2014+A1:2017
10. Marque et numéro d'identification de l'organisme notifié de contrôle du système de protection contre les chutes : CE158, DEKRA Testing and Certification GmbH
11. Règlement technique de l'union douanière
12. Marquage de conformité de l'Union économique eurasiennne
13. Pictogramme conseillant à l'opérateur de lire les instructions
14. Pictogramme conseillant à l'opérateur de porter un équipement de protection contre les chutes
15. Remarque : Utiliser uniquement avec le harnais EN 361 et le dispositif antichute Söll EN 353-1 pour utilisation dans les systèmes Söll GlideLoc (Remarque : Une combinaison avec des composants ou éléments d'autres fabricants n'est pas garantie par Honeywell Fall Protection Deutschland GmbH & Co. KG)



**Fig. 5.1** - Plaque d'identification

## 5.2 Organisme notifié

Le système a été certifié par un test de type CE :

DEKRA Testing and Certification GmbH,

Dinnendahlstraße 9,

D-44809 Bochum,

Allemagne, CE 0158.

# ANNEXE 1 : Liste de contrôle d'approbation et d'inspection pour le système antichute Söll GlideLoc

Des inspections régulières doivent être effectuées au besoin (ex., après un non-usage de plus d'un an ou en raison de conditions environnementales particulières ou anormales) ou au moins tous les 12 mois en tenant compte des exigences légales, des conditions d'utilisation et des conditions opérationnelles.

## Important!



**Dans le cas où les dates entre lesquelles le système a été utilisé ont plus d'un an d'intervalle, le système doit être inspecté par une personne ou un organisme autorisé avant l'utilisation suivante prévue, comme décrit ci-dessus.**

Des inspections régulières sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la durabilité de l'équipement.

## Couple de serrage

Nous recommandons les forces de couple suivantes pour serrer les vis de fixation :

Matériau de vis	Acier galvanisé, 8.8			Acier inoxydable		
Taille	M10	M12	M16	M10	M12	M16
Couple	20Nm	25Nm	60Nm	25Nm	30Nm	65Nm

## Les activités de contrôle

(Veuillez barrer les pièces non applicables).

## Note de contrôle

(Veuillez cocher)

OUI NON

Chaque section de la section de l'échelle / du rail de guidage a été montée avec au moins un support de fixation.

La distance maximale de montage n'a pas été dépassée. (Voir la section « 2.5 Instructions d'installation »).

La largeur maximale d'écart de 7 mm au moment de l'homologation ou des inspections régulières n'a pas été dépassée.

La distance entre le sol et le côté supérieur du premier échelon (140 - 380 mm) a été maintenue.

Tous les raccords des boulons ont été serrés et sont fixés contre le desserrage.

Les raccords à vis qui ont été pré-montés à l'usine ont été vérifiés.

Tous les points d'accès et de sortie sont équipés de butées.

Les sections de l'échelle / les rails de guidage avec les renforcements ne sont montés qu'au début du parcours ascensionnel (dans les zones sans risque de chute).

Le dispositif antichute ne peut être inséré dans le parcours ascensionnel que dans le sens de l'application.

Des projections d'échelle tolérables (avec / sans armature) ont été observées.

## Les activités de contrôle

(Prière de barrer les parties non applicables !)

## Note de contrôle

(Veuillez cocher)

OUI NON

L'armature centrale a été vissée sur l'échelle / rail de guidage à une distance maximale de 560 mm.

Il n'existe pas de pièce de raccordement dans la zone de l'armature.

L'armature s'étend sur les 2 derniers éléments de montage montés à une distance minimale de 1120 mm.

Les repose-pieds ont été montés en bonne et due forme selon les règles et directives applicables.

Des plaques de type ont été montées à chaque accès.

L'opérateur du système a au moins deux dispositifs antichutes adaptés au système antichute Söll GlideLoc certifié CE sur place.

Un test d'ascension / descente a eu lieu.

Seuls les composants fournis par le fabricant ont été utilisés.

### Plaque de recouvrement pivotante

La plaque de recouvrement a été montée selon les spécifications.

Le film protecteur a été enlevé (pas lié à la sécurité).

La plaque de recouvrement peut être ouverte et fermée sans effort.

Le mécanisme de verrouillage est utilisable.

### Plaque de recouvrement pour l'accrochage

La plaque de recouvrement peut être sûrement articulée

Le boulon de verrouillage en liaison avec le cadenas empêche le retrait non autorisé de la plaque de recouvrement.

### Section de sortie

Le boulon de verrouillage est utilisable et se verrouille en place dans la pièce pivotante.

La pièce pivotante peut être déplacée en douceur.

Le dispositif antichute peut être inséré / retiré de la pièce pivotante uniquement vers le haut

Les boulons livrés par le fabricant ont été utilisés pour l'assemblage.

### Section de sortie rotative

La section de sortie rotative est montée avec au moins 2 colliers de fixation (distance minimale des colliers : 1120 mm).

La distance maximale entre l'extrémité inférieure de la section de sortie et le support supérieur (1785 mm) n'a pas été dépassée (voir la section « 2.5.8 Section de sortie rotative »).

La pièce tournante peut être facilement tournée et se verrouille en place dans les positions finales.

La butée de la pièce tournante est utilisable.

Un repose-pieds est présent et monté conformément aux règlements.

## Les activités de contrôle

(Prière de barrer les parties non applicables !)

## Note de contrôle

(Veuillez cocher)

OUI NON

### Rail de transfert déformé

Le rail de transfert déformé est fixé sur le toit à un point de fixation de taille appropriée (par exemple pièce de fixation, pièce n° 17509) en utilisant l'attache transversale.

La dimension maximale de 1140 mm entre le bord avant du rail de transfert déformé et le point de fixation n'a pas été dépassée.

La projection maximale de l'échelle libre de 385 mm n'a pas été dépassée.

Le rail de transfert déformé est installé avec un angle de 90° +/- 1°.

La tolérance horizontale +/- 20 mm n'est pas dépassée.

La butée est utilisable et a été montée indépendamment de la version du rail de transfert déformé, de sorte qu'elle puisse empêcher le montage incorrecte du dispositif antichute.

Le rail de transfert déformé **n'a pas été** monté en combinaison avec une table tournante Ho-Ver.

La plaque d'instruction supplémentaire « Rail de transfert déformé » (pièce n° 19808) a été apposée.

### Sortie de toit pivotant

La sortie du toit pivotant a été montée selon les exigences (écart maximal entre l'échelle fixe et l'élément pivotant 5 mm).

La distance entre les deux supports de fixation supérieurs n'excède pas 630 mm.

La pièce pivotante peut être soulevée et déplacée facilement.

La pièce pivotante se verrouille en place dans les positions finales.

Les butées sont montées et utilisables à la section d'échelle fixe et à l'élément pivotant.

### Table tournante

La table tournante a été montée avec 4 supports de montage ou supportée / montée au moyen d'un support de table tournante.

La pièce rotative peut être tournée sans effort (de la position verticale : 90° dans le sens des aiguilles d'une montre).

Le dispositif antichute se déroule doucement dans la table tournante.

Les rails de guidage ainsi que les sections d'effacement de sécurité sont alignés sur la table tournante.

La table tournante **n'a pas été** monté en combinaison avec un rail de transfert déformé « gauche ».

Dans le cas où la table tournante est utilisée avec une table tournante Ho-Ver, le dispositif antichute est dans la section verticale toujours dans le sens de l'application (la goupille de sécurité du dispositif antichute est sur le côté droit).

## Les activités de contrôle

(Prière de barrer les parties non applicables !)

## Note de contrôle

(Veuillez cocher)

OUI NON

### Table tournante Ho-Ver

La section tournante peut être tournée sans effort.

Les supports de montage ont été montés à une distance maximale de 560 mm du point tournant de la section tournante.

La largeur maximale d'écart de 3 mm entre la section tournante et les rails de guidage n'a pas été dépassée.

La table tournante Ho-Ver **n'a pas été** montée en combinaison avec un rail de transfert déformé.

Le dispositif antichute ne peut pas être inséré de manière incorrecte dans la section du rail horizontal (les butées ont été fixées dans l'orientation correcte).

### Échelle d'insertion à accrocher par le haut

Toutes les sections de l'échelle d'insertion sont montées avec au moins 2 supports de montage.

Le boulon de fixation de l'élément de fixation avec dispositif de verrouillage peut être réparé, il se verrouille indépendamment lors de l'insertion de la section d'échelle la plus basse et bloque la section de l'échelle contre tout levage involontaire.

La butée au-dessous de la partie inférieure de la pièce d'accouplement peut être réparée.

La pièce d'accouplement peut être réparée, elle se verrouille en place lorsque les sections d'échelle sont connectées et les relient ensemble.

Les sections d'échelle ont été montées sans trous et sont alignées.

Les sections d'échelle peuvent être facilement montées et déconnectées.

Au moins 2 supports sont posés sur les fixations de la sous-structure - pas d'espace ! (Voir la section « 2.5.15 Échelle d'insertion pour l'accrochage à partir du haut »).

### Échelle d'insertion à monter à partir du fond

La section de l'échelle est articulée à la structure au moyen de 3 supports de fixation.

Le boulon de verrouillage sphérique de l'élément de fixation avec dispositif de verrouillage est utilisable et est fixé à la section de l'échelle d'insertion au moyen d'un câble de fixation.

La pièce d'accouplement d'insertion (en haut) raccorde les sections de l'échelle sans décalage.

La section de l'échelle peut être assemblée / retirée sans effort.

### Dispositif d'entrée d'arbre

L'élément supérieur peut être inséré sans effort dans l'élément inférieur.

Le dispositif de verrouillage peut être utilisé et empêche l'élévation involontaire de l'élément supérieur.

## Les activités de contrôle

(Prière de barrer les parties non applicables !)

## Note de contrôle

(Veuillez cocher)

OUI NON

### Section amovible de l'échelle

La distance de fixation maximale de 1680 mm dans la zone de la section amovible de l'échelle n'a pas été dépassée.

L'écart au-dessus et au-dessous de la section amovible de l'échelle n'a pas été dépassé de 3 mm.

La fixation de l'échelle fournie pour le fond a été montée pour éviter l'abaissement de l'échelle inférieure.

La section d'échelle au-dessus de la section amovible de l'échelle qui comporte la goupille de guidage sur son extrémité inférieure est montée avec au moins 2 supports de fixation sur la sous-structure.

Au bas de l'échelle supérieure, une butée a été montée.

Au-dessous de la pièce d'accouplement de l'échelle inférieure, la butée est fixée.

Après avoir monté la section amovible de l'échelle, la goupille de verrouillage sphérique peut être branchée sans effort.

La section amovible de l'échelle, l'échelle supérieure et l'échelle inférieure sont montées alignées.



**Commentaires :**

---

---

---

---

**Réception du parcours ascensionnel :**

Approuvé

Non approuvé Motif:

---

---

---

---

**Prochaine inspection :**

Après 1 an

Le cas échéant :

---

Opérateur :

---

Site:

---

Nom de l'inspecteur :

---

Société de l'inspecteur :

---

Lieu et date

Signature de l'inspecteur

Signature de l'opérateur

## ANNEXE 2 : Inspections et réparations

Année de fabrication :		Désignations / norme de type :		
Date d'achat :		Numéro de série		
Date de première utilisation :				
Date	Raison de travailler sur le système	Dégâts déterminés, réparations effectuées et autres détails importants	Nom et signature de l'inspecteur / réparateur	Date de la prochaine inspection régulière

## Autres remarques

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

EN/ Notified body having carried out the EU test of type: /BG/ Нотифициран орган, който провежда ЕС изпитване на тип: /CS/ Oznámený orgán, který provedl EU test typu: /DA/ Godkendt organisme, der har udført EU-typeafprøvningen: /DE/ Zugelassene Stelle, welche die EU-Typprüfung durchgeföhrt hat: /EL/ **Κοινοποιημένος οργανισμός ο οποίος διενήργησε τη δοκιμή τύπου ΕΕ**: /ES/ Organismo notificado que ha realizado el examen UE de tipo: /ET/ Teavitatud asutus, mis tegi EL-tüübikatse: /FI/ Ilmoitettu järjestö, joka on suorittanut EU-tyyppitarkastuksen: /FR/ Organisme notifié ayant réalisé l'examen UE de Type: /HR/ Nadležno tijelo, koje je izvršilo EU tipsko testiranje: /HU/ A típus EU teszjtét elvégző kijelölt szervezet: /IT/ Organismo notificato che ha effettuato il controllo UE del Tipo: /LT/ Informuota institucija, atlikusi ES tipo testą: /LV/ Pilnvarotā iestāde, kas veikusi tipa ES pārbaudi: /NL/ Erkend organisme dat het EU type-onderzoek uitvoerde: /NO/ Notifisert organ som har utført EU-typeundersøkelse: /PL/ Jednostka notyfikowana zrealizowała badanie UE typu: /PT/ Organismo notificado tendo realizado o exame de tipo UE / RO/ Organismul notificat care a efectuat testarea UE de tip: /RU/ Уполномоченный орган, выполняющий испытание ЕС типа: /SK/ Notifikovaný orgán, ktorý vykonal skúšku typu EÚ: /SV/ Officiellt provningsorgan som utfört EU-kontrollen av Typ: /TR/ AB tip testini yürütmüş olan onaylı kuruluş:

DEKRA Testing and Certification (O158)  
Test laboratory for Component Safety  
Dinnendahlstr. 9 - 44809 Bochum  
GERMANY

EN/ Notified body involved in the monitoring of production (module C2): /BG/ Нотифициран орган, включен в мониторинга на производството (модул C2): /CS/ Oznámený orgán zapojený do sledování výroby (modul C2): /DA/ Bemyndiget organ involveret i overvågning af produktion (modul C2): /DE/ Benannte Stelle, die an der Überwachung der Produktion beteiligt ist (Modul C2): /EL/ **Κοινοποιημένος οργανισμός που συμμετέχει στην παρακολούθηση της παραγωγής (ενότητα C2)** /ES/ Organismo notificado involucrado en el monitoreo de producción (módulo C2): /ET/ Tootmist jälgiv teavitatud asutus (moodul C2): /FI/ Ilmoitettu taho, joka mukana laitteen valmistuksen valvonnassa (moduuli C2): /FR/ Organisme notifié intervenant dans le suivi de production (module C2): /HR/ Nadležno tijelo uključeno u nadzor proizvodnje (modul C2): /HU/ A termelés felügyelését biztosító szerv (D modul): /IT/ Organismo notificato coinvolto nel monitoraggio della produzione (modulo C2) /LT/ Notifikuotoji įstaiga, atliekanti gamybos stebėjimą (D modulis): /LV/ Pilnvarotā iestāde, kas iesaistīta ražošanas pārraudzībā (modulis C2): /NL/ Erkend organisme dat betrokken is bij het toezicht op de productie (module C2): /NO/ Notifisert organ involvert i overvåkning av produksjon (modul C2): /PL/ Jednostka notyfikowana zaangażowana w monitorowanie produkcji (modul C2): /PT/ Organismo notificado incluído para a monitorização da produção (módulo C2): /RO/ Organismul notificat responsabil cu monitorizarea producției (modulul C2): /RU/ Уполномоченный орган, занимающийся мониторингом производства (модуль C2): /SK/ Notifikovaný orgán zapojený do monitorovania výroby (modul C2): /SL/ Obveščeni organ, ki je vključen v nadzorovanje izdelovanja (modul C2): /SV/ Officiellt provningsorgan ansvarigt för produktionsövervakning av produktion (modul C2): /TR/ Üretim izleminde görev alan onaylı kuruluş (Modül C2)

DEKRA Testing and Certification (O158)  
Test laboratory for Component Safety  
Dinnendahlstr. 9 - 44809 Bochum  
GERMANY

**EN/** Honeywell Fall Protection hereby declares that this product is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Regulation EU 2016/425 and all other EU directive requirements. The complete declaration of conformity can be found at: **/BG/** С настоящото Honeywell Fall Protection декларира, че този продукт съответства на основните изисквания и останалите съответни разпоредби на Регламент 2016/425 на ЕС и на всички останали изисквания на директивите на ЕС. Цялата декларация за съответствие е достъпна на: **/CS/** Honeywell Fall Protection tímto prohlašuje, že tento výrobek splňuje základní požadavky a další relevantní ustanovení Nařízení EU 2016/425 a všechny ostatní požadavky směrnice EU. Úplné prohlášení o shodě lze nalézt na: **/DA/** Honeywell Fall Protection erklærer hermed, at dette produkt stemmer overens med de væsentlige krav og andre relevante bestemmelser i Forordning EU 2016/425 og alle andre krav i EU-direktiver. Den fulde overensstemmelseserklæring kan findes på: **/DE/** Honeywell Fall Protection erklärt hiermit, dass dieses Produkt die wesentlichen Anforderungen und andere relevante Bestimmungen der Verordnung EU 2016/425 und weitere EU-Richtlinien erfüllt. Die vollständige Konformitätserklärung ist einsehbar unter **/EL/** Honeywell Fall Protection δηλώνει ότι το προϊόν αυτό συμμορφώνεται με τις βασικές απαιτήσεις και τις λοιπές σχετικές διατάξεις του ΚΑΝΟΝΙΣΜΟΣ ΕΕ 2016/425 και με όλες τις άλλες απαιτήσεις της Οδηγίας της ΕΕ. Η πλήρης δήλωση συμμόρφωσης βρίσκεται στον ιστότοπο: **/ES/** Por la presente, Honeywell Fall Protection declara que este producto cumple con los requisitos esenciales y con otras cláusulas relevantes de la Reglamento EU 2016/425 y con todos los demás requisitos de directivas de la UE. La declaración de conformidad completa se puede encontrar en: **/ET/** Käesolevaga deklareerib Honeywell Fall Protection, et see toode vastab ELi määruse EL 2016/425 ja kõikide muude ELi direktiivide põhinõuetele ja muudele asjakohastele nõuetele. Täieliku vastavusdeklaratsiooni võite leida saidilt **/FI/** Honeywell Fall Protection vakuuttaa täten, että tämä tuote täyttää Asetus EU 2016/425 sekä muiden EU-direktiivien olennaiset vaatimukset. Täydellinen vaatimustenmukaisuusvakuutus on osoitteessa: **/FR/** Honeywell Fall Protection déclare que ce produit est conforme aux critères essentiels et autres dispositions du Règlement UE 2016/425 et des autres directives européennes applicables. L'attestation complète de conformité est disponible à l'adresse **/HR/** Honeywell Fall Protection izjavljuje da proizvod ispunjava zahtjeve i druge odgovarajuće odredbe Uredba EU 2016/425 i ostalih EU-Direktiva. Potpunu Izjavu o suglasnosti potražite na **/HU/** A Honeywell Fall Protection nyilatkozta, hogy a termék megfelel az érvényes követelményeknek és a 2016/425 sz. EU Rendelet előírásainak és a többi EU-s irányelvek előírásainak. A teljes megfeleléségi nyilatkozatot megtekintheti a weboldalon.

<https://doc.honeywellsafety.com>

**/IT/** Honeywell Fall Protection dichiara che il presente prodotto è conforme ai requisiti essenziali e ad altre disposizioni applicabili dal Regolamento UE 2016/425 e di tutte le altre direttive UE. La dichiarazione di conformità completa è disponibile all'indirizzo: **/LT/** Šiuo dokumentu „Honeywell Fall Protection“ pareiškia, kad šis produktas atitinka 2016/425 ES reglamentas ir kitų ES direktyvų atitikimus esminius reikalavimus ir kitas susijusias nuostatas. Visą atitikties deklaraciją galite rasti: adresu **/LV/** Uzņēmums Honeywell Fall Protection ar šo paziņo, ka šis produkts atbilst Regulas (ES) 2016/425 pamatprasībām un saistītajiem noteikumiem, kā arī visu citu ES direktyvu prasībām. Pilna atbilstības deklarācija ir pieejama vietnē: **/NL/** Honeywell Fall Protection verklaart hierbij dat dit product voldoet aan de essentiële vereisten en andere relevante bepalingen van Verordening EU 2016/425 en alle andere vereisten van de EU-Reglementeringen. De volledige conformiteitsverklaring kunt u vinden op: **/NO/** Honeywell Fall Protection erklærer herved at dette produktet er i samsvar med grunnleggende og andre relevante krav i henhold til forordning EU 2016/425 og alle andre krav i EU-direktiver. Den fullstendige overholdelseserklæringen finner du på: **/PL/** Firma Honeywell Fall Protection niniejszym deklaruje, że ten produkt jest zgodny z podstawowymi wymaganiami i zaleceniami określonymi w rozporządzeniu EU 2016/425 oraz innych dyrektywach UE. Pełna treść Deklaracji zgodności jest dostępna w witrynie: **/PT/** A Honeywell Fall Protection declara pelo presente que este produto está de acordo com os requisitos essenciais, bem como outras disposições relevantes, da Regulamento EU 2016/425 e todos os outros requisitos de diretivas da União Europeia. O texto completo da Declaração de Conformidade encontra-se em: **/RO/** Honeywell Fall Protection declară prin prezentul că acest produs respectă cerințele esențiale și alte prevederi relevante ale Regulamentului UE 2016/425 și ale tuturor celorlalte cerințe ale directivelor UE. Declarația completă de conformitate poate fi găsită la: **/RU/** Корпорация Honeywell Fall Protection настоящим заявляет, что данный продукт соответствует основным требованиям и другим соответствующим положениям регламента EU 2016/425 и прочих требованиям директивы ЕС. Полную декларацию соответствия можно найти здесь: **/SK/** Spoločnosť Honeywell Fall Protection týmto vyhlasuje, že tento výrobok je v súlade so základnými požiadavkami a ďalšími príslušnými ustanoveniami nariadenia EÚ 2016/425 a všetkými ostatnými požiadavkami smernice EÚ. Úplné vyhlásenie o zhode možno nájsť na adrese: **/SL/** Honeywell Fall Protection s tem izjavlja, da je ta izdelek skladen s ključnimi zahtevami in drugimi relevantnimi določili Uredbe EU 2016/425 in vsemi drugimi zahtevami direktive EU. Celotno izjavo o skladnosti lahko najdete na: **/SV/** Härmed förklarar Honeywell Fall Protection att denna produkt i alla väsentliga avseenden uppfyller de krav och föreskrifter som uppställts enligt Förordning EU 2016/425 och andra EG-direktiv. En komplett försäkran om överensstämmelse finns på: **/TR/** Honeywell Düşme Önleyici Tertibat işbu belgede bu ürünün AB Yönetmeliği 2016/425'in temel gerekliliklerine ve diğer ilgili hükümlerine ve diğer tüm AB yönetgesi gerekliliklerine uygun olduğunu beyan eder. Tam uygunluk beyanı adresinde mevcuttur.





SFR 99 |B| 09/2022

Technical modifications reserved!

© 2022 Honeywell International Inc.

**Honeywell Fall Protection  
Deutschland GmbH & Co. KG**

Seligenweg 10  
D-95028 Hof

Phone +49 (0) 9281 83 02 0

Fax +49 (0) 9281 36 26

[scs-hof@honeywell.com](mailto:scs-hof@honeywell.com)

[www.honeywellsafety.com](http://www.honeywellsafety.com)

